

# DÉGENRER DÉLANGER

Pour une pratique inclusive de l'espace public

## Avant-propos

Il fait nuit, les ombres dansent sur le sol. Elles t'encerclent. Chaque son se répercute et se décuple autour de toi. Tu es dans la rue. À chaque pas, tu éprouves un sentiment de peur qui grandit en toi. Tu cherches à fuir, à te dérober, à quitter cet espace, tu cours presque. Cette ville, tu la connais, cette rue aussi, mais comme dans un mauvais rêve, elle se transforme et se déforme. C'est un autre espace-temps. Tu la traverses au plus vite, ton corps n'y trouve pas sa place. L'image qu'il renvoie n'est pas la bonne, il est faible, insignifiant, vulgaire et féminin. Tu veux t'échapper. Puis tu bascules...

Tu te retrouves dans une autre temporalité, toujours cette ville, mais il fait jour. Tu te calmes, tu reprends ton souffle, tu ne cours plus. Les rues s'agrandissent, elles ne t'oppressent plus et pourtant, tu ne profites toujours pas de cet espace. Il n'est pas légitime pour toi de t'y arrêter, tu dois seulement le traverser. Quelque chose te menace, des silhouettes. Elles te suivent, t'interpellent, te sifflent, te dévisagent. À chaque coin de rue, ta féminité est ridiculisée, fragilisée et sexualisée. Tu veux disparaître. Finalement, tu te réveilles. Pourtant ce n'est pas un rêve, cette ville existe bel et bien. Elle ne permet ni au corps ni à l'être de chacun de s'épanouir. Elle segmente l'espace et sépare les individus. Elle est inégale, injuste et stéréotypée. Elle favorise ceux qui l'ont créée et modelée à leur image. Elle ne prend pas en compte l'individualité et la différence de chacun. Elle oppresse et rabaisse la féminité, elle idéalise la masculinité et la circonscrit à la seule virilité. À l'image de la société, elle crée des inégalités et une séparation entre les genres. Elle détermine qui a le droit ou non de déambuler, de flâner. Qui a le droit de la traverser.

Tu vis dans cette ville, dans ce monde injuste et inégal. Tu peux le changer, le repenser et le modeler. Tu peux aider à changer les choses. Par une action collective, en participant, tu peux créer un équilibre, des espaces d'existence et de coexistence pour tous.

*« La présence au monde implique rigoureusement la position d'un corps qui soit à la fois une chose du monde et un point de vue de ce monde : mais il n'est pas exigé que ce corps possède telle ou telle structure particulière ».*<sup>1</sup>

1. Simone de Beauvoir, 1949, *Le deuxième Sexe I, Les faits et les mythes*, p.42

## Un grand merci

À Lucille Thiery et Bertrand Courtaud pour leur engagement et leur bienveillance. Merci pour vos précieux accompagnement et soutien tout au long de ma recherche.

À l'ensemble de l'équipe pédagogique du DSAA du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine, pour son soutien et ses conseils avisés.

À ma famille qui m'a toujours soutenue et suivie dans mes projets d'études, et sans laquelle tout cela n'aurait pas été possible.

À mes camarades pour leurs présence et soutien tout au long de ces deux années. Sans eux mon expérience au sein de cette formation en DSAA, n'aurait pas été aussi enrichissante et agréable.

## Note aux lecteur.trice.s

L'esprit de ce mémoire, que ce soit par sa mise en page, la pensée qu'il déploie et les questionnements qu'il suscite consiste à aller vers l'inclusion. Ainsi, le concept de mise en page est de tendre vers une insertion des photos, des textes et des titres qui permette une appropriation de l'espace de la page, peu à peu, au fil de la lecture. Dans ce même principe, ce mémoire utilise l'écriture inclusive dans le dernier chapitre ainsi que dans la conclusion. Le sujet du genre étant profondément tourné vers la relation entre humains, il semblait important de focaliser notre attention, au regard de l'emploi de l'écriture inclusive, sur les occupant.e.s de l'espace public. Nous avons, ainsi, sélectionné les mots suivants (liste non-exhaustive).

***Designer.use.s, Usager.ère.s, Habitant.e.s,  
Citoyen.ne.s, Piéton.ne.s, Individu.e.s,  
Accompagnateur.trice.s, Tout.e.s les individu.e.s***

Dans un souci de lisibilité et en raison du manque d'habitude, l'emploi systématique de l'écriture inclusive ne sera peut-être pas respecté dans son intégralité. L'étudiante s'excuse par avance pour tout oubli.

## Liste non-exhaustive des différentes catégories de genre

### **L'Agendre ou le Neutrois**

Terme désignant les personnes qui ne s'identifient à aucune identité de genre, ou non-genrées.

### **L'Androgyne**

Terme désignant les personnes qui s'identifient à une identité de genre "naviguant" entre féminin et masculin.

### **Le Cisgenre**

Terme désignant les personnes qui s'identifient à une identité de genre en accord avec leur sexe de naissance.

### **Le Transgenre**

Terme désignant les personnes qui s'identifient à un genre qui n'est pas en accord avec le sexe de naissance.

### **Le Genre Fluide**

Terme désignant les personnes qui s'identifient à une identité de genre mouvante, qui franchit les frontières des genres féminin et masculin.

### **Le Genre Queer**

Terme regroupant toutes les personnes que ne s'identifient pas à la vision dominante genre (cis-genre), ni à l'hétéronormativité sexuelle (hétérosexualité).

### **Le Genre Non-binaire**

Terme désignant les personnes qui ne s'identifient pas à la vision binaire du genre (masculin/féminin).

# DÉGENRER DEBANCER

Pour une pratique inclusive de l'espace public

# Sommaire

## ***Dégenrer Déranger***

Pour une pratique inclusive de l'espace public  
Mémoire de recherche en design

***Camille Jacob - DSAA 2020-2021***  
***Sous la co-direction de Bertrand Courtaud***  
***et Lucille Thiery***

Lycée Raymond Loewy, La Souterraine

## ***Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués***

Design écoresponsable  
Design global

## **INTRODUCTION**

### **SOCIÉTÉ OCCIDENTALE, INÉGALITÉS DE GENRE ET ESPACE**

Les origines du genre et de ces inégalités dans l'espace

Les inégalités de genre engendrées par la société dans l'espace

Enseigner le concept de genre ou rééduquer les individus

### **DES VILLES DURABLES OU INCLUSIVES ?**

Ville durable, avenir écologique et inégalités de genres

La ville durable : conflit entre un avenir écologique et un espace inclusif

Les inégalités de genre engendrées par la ville durable

### **DES ESPACES DE CŒXISTENCE POUR FAIRE ÉVOLUER LA VILLE DURABLE EN VILLE INCLUSIVE ET ÉCORESPONSABLE**

Des espaces sécurisés pour une pratique plus équilibrée de l'espace

Réappropriation des espaces publics pour une ville inclusive

Des actions féministes comme solution possible pour une ville inclusive

## **CONCLUSION**

**Dégen**  
Pour une pratique inclusive de l'  
Mémoire de recherche

**Camille Jacob - DSA**  
**Sous la co-direction de Bertra**  
et l'  
Lycée Raymond Loewy, L

**Diplôme Supérieur d'Ar**  
Design éc

## 7 INTRODUCTION

### 11 SOCIÉTÉ OCCIDENTALE, INÉGALITÉS DE GENRE ET ESPACE

- 13 Les origines du genre et de ces inégalités dans l'espace
- 21 Les inégalités de genre engendrées par la société dans l'espace
- 29 Enseigner le concept de genre ou rééduquer les individus

### 37 DES VILLES DURABLES OU INCLUSIVES ?

- 39 Ville durable, avenir écologique et inégalités de genres
- 49 La ville durable : conflit entre un avenir écologique et un espace inclusif
- 61 Les inégalités de genre engendrées par la ville durable

### 71 DES ESPACES DE CŒEXISTENCE POUR FAIRE ÉVOLUER LA VILLE DURABLE EN VILLE INCLUSIVE ET ÉCORESPONSABLE

- 73 Des espaces sécurisés pour une pratique plus équilibrée de l'espace
- 95 Réappropriation des espaces publics pour une ville inclusive
- 113 Des actions féministes comme solution possible pour une ville inclusive

## 125 CONCLUSION

# Introduction

... et depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, avec une longue série de revendications féministes qui se sont traduites par le droit de vote, aux conditions de travail, à l'éducation pour les femmes et les filles, les choses ont évolué. Près de quatre-vingts ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes, de nouvelles revendications surviennent avec le mouvement «*Balance ton porc*». C'est la preuve que, malgré les époques et les mentalités ne soient pas restées les mêmes, les inégalités entre hommes et femmes existent toujours. Avec l'apparition et la démocratisation de la notion de genre, d'autres formes de discrimination ont été soulevées. Pourtant, ces inégalités, bien qu'elles peuvent se traduire de la même façon, sont devenues plus subtiles, plus abstraites. Elles semblent moins évidentes qu'auparavant. Elles semblent, pour la majorité, acceptables, puisqu'elles nous affectent peu de choses près comme invisibles. Ces inégalités semblent si infimes, comment en parler ? L'émergence, depuis plusieurs années, de nouvelles études sur la géographie du genre<sup>2</sup> ? Les frontières entre les genres sont-elles toujours aussi claires ? Pourquoi se traduisent-elles dans l'espace public, dans les rues, dans les parcs et les places, dans les villes, dans notre vie quotidienne ? À qui et à quelle responsabilité le designer d'espace public est-il dans ces inégalités spatiales ?

2. La géographie du genre considère que la féminité et la masculinité, qui sont des construits sociaux, se traduisent par des visions du monde et des comportements spatiaux différents. Elle englobe les travaux sur les genres, tels que sur les non-binaires, sur les femmes et les hommes. *Géocoïnfluences*, décembre 2020

Aujourd'hui et depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, avec la première vague de revendications féministes qui se rapportaient au droit de vote, aux conditions de travail et au droit à l'éducation pour les femmes et les filles, bien des choses ont évolué. Près de quatre-vingts ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes, d'autres revendications surviennent avec le mouvement «*Me too*» et «*Balance ton porc*». C'est la preuve que, bien que les époques et les mentalités ne soient pas comparables, les inégalités entre hommes et femmes existent toujours. Avec l'apparition et la démocratisation du concept de genre, d'autres formes de discriminations sont ainsi soulevées. Pourtant, ces inégalités, aujourd'hui, ne peuvent se traduire de la même façon. Elles sont plus subtiles, plus abstraites. Elles semblent bien moins définies qu'auparavant. Elles semblent, aux yeux d'une majorité, acceptables, puisqu'elles nous apparaissent à peu de choses près comme invisibles. Pourtant, si ces inégalités semblent si infimes, comment expliquer l'émergence, depuis plusieurs années, de nombreuses études sur la géographie du genre<sup>2</sup>? Pourquoi les frontières entre les genres sont-elles encore présentes? Pourquoi se traduisent-elles dans l'espace, dans les rues, dans les parcs et les places publiques, dans les villes, dans notre vie quotidienne? Quelle place et quelle responsabilité le designer d'espace occupe-t-il dans ces inégalités spatiales?

2. La géographie du genre considère que féminité et masculinité, qui sont des construits sociaux, se traduisent par des visions du monde et des comportements spatiaux différents. Elle englobe les travaux sur les genres, tels que sur les non-binaires, sur les femmes et les hommes. *Géoconfluences*, décembre 2020

## Comment le design d'espace peut-il rééquilibrer les rapports entre les genres pour faire de la ville de demain un environnement inclusif et soutenable ?

Dès lors, la question est de savoir si notre société occidentale engendre réellement des inégalités de genre dans l'espace. C'est aussi savoir si l'aménagement des villes durables permet véritablement de créer des espaces urbains inclusifs. C'est finalement savoir si l'aménagement d'espaces de coexistence et inclusifs entre les genres peut amener à faire évoluer la ville durable en ville inclusive et écoresponsable. En somme, l'idée c'est que nous soyons tous libres d'exister dans un espace, inclusif et soutenable, qui respecte l'équilibre entre chaque catégorie d'individus, particulièrement l'équilibre du genre.

3. Simone de Beauvoir, *Deuxième sexe, les faits et les mythes*, 1949, p. 14 (Citation de Dorothy Parker, poétesse et scénariste américaine)

*« Mon idée c'est que tous, aussi bien homme que femme, qui que nous soyons, nous devons être considérés comme être humains. »<sup>3</sup>*

# Société occidentale et inégalités de genre dans l'espace

## re dans l'espace

Le genre est assimilé comme « synonymes » games. Nous nous associant à la différence sexes. Nous le confondons. Et le réduisons à femme. Mais en réalité plus complexe que *pourrait appeler le sexe* d'une construction caractéristiques (attributs à la masculinité

4. Cécile Rasselet, Marie-Christine Bernard-Hohm et Yves Raibaud, *L'évolution des modes de vie en ville, L'usage de la ville par les femmes*, Agence A'Urba, 2011 (Citation de Christine Delphy, sociologue française. Chercheuse dans le domaine des études féministes ou études de genre).

## ce qu'on pourrait sexe social»

Le genre ne peut pas orientations sexuelles, se détermine pas comme un ressenti. dont l'on peut se femme ou autres. Ce genre, est introduit en

5. CRIPS île-de-France, (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes), *Le genre : définition et concept*

## Comment le design rééquilibrer les rappo pour faire de la v un environnement inc

Dès lors, la q  
occidentale engend  
dans l'espace. C'  
des villes durables  
espaces urbains inc  
aménagement d'espace  
genres peut amen  
ville inclusive et éco  
que nous soyons t  
inclusif et souten  
chaque catégorie d

3. Simone de  
Beauvoir, *Deuxième  
sexe, les faits et les  
mythes*, 1949, p. 14  
(Citation de Dorothy  
Parker, poétesse  
et scénariste  
américaine)

« Mon idée c'  
femme, qui que no  
dérés comme être

## Les origines du genre et de ces inégalités dans l'espace

### • Qu'est-ce que le genre ?

Dans le langage commun, le genre est assimilé à de nombreux termes définis comme « synonymes » s'apparentant plutôt à des amalgames. Nous nous perdons dans sa définition en l'associant à la différence biologique de nos corps et de nos sexes. Nous le confondons avec nos orientations sexuelles. Et le réduisons à la simple idée de binarité homme-femme. Mais en réalité, le concept de genre est un peu plus complexe que cela. « *Le genre, c'est ce qu'on pourrait appeler le sexe social* »<sup>4</sup>. En d'autres termes, il s'agit d'une construction sociale définie par un ensemble de caractéristiques (attitudes, comportements, gestes...) relatifs à la masculinité ou bien à la féminité.

4. Cécile Rasselet, Marie-Christine Bernard-Hohm et Yves Raibaud, *L'évolution des modes de vie en ville, L'usage de la ville par les femmes, Agence A'Urba*, 2011 (Citation de Christine Delphy, sociologue française. Chercheuse dans le domaine des études féministes ou études de genre).

## « Le genre, c'est ce qu'on pourrait appeler le sexe social »

Il ne s'agit pas de dire ici que le genre ne peut pas être influencé par nos sexes, nos orientations sexuelles, ou autres, mais simplement qu'il ne se détermine pas ainsi. Il peut également se définir comme un ressenti. Par là, il faut entendre la manière dont l'on peut se sentir (en généralisant) homme, femme ou autres. Ce terme récent, d'origine anglo-saxonne, est introduit en 1970 aux États-Unis<sup>5</sup>.

5. CRIPS Île-de-France, (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes), *Le genre : définition et concept*

Le concept de «gender» se construit autour d'actions et d'engagements féministes, visant à lutter contre les formes d'oppressions subies par le genre féminin. Il est possible d'observer l'émergence d'initiatives féministes, tel que le *mouvement de libération des femmes (MLF)*, en France, qui revendiquent la libre disposition du corps des femmes et remet en question la société patriarcale. Toutefois, la question n'est peut-être pas de savoir ce qu'est que le genre. Il s'agirait plutôt de déterminer en combien de catégories il se divise, pour comprendre tout son sens. En effet, le genre étant une construction sociale, qui évolue en fonction de notre environnement socioculturel, il pourrait exister une multitude de groupes. Dans notre société occidentale, nous pouvons distinguer de manière courante et admise, dès notre naissance, une distinction entre la femme cisgenre et l'homme cisgenre. Cela signifie que nous admettons un genre féminin (avec un corps et un sexe, dits féminin) et un genre masculin (avec un corps et un sexe, dits masculin). Cette différenciation est liée à un constat biologique (en d'autres termes, il s'agit d'une distinction des genres observée à partir de la différence entre les sexes), et aux codes qui lui sont attribués (*Voir liste non-exhaustive à la page de couverture*). Cette vision non-binaire a été particulièrement influencée par la philosophe américaine Judith Butler. Celle-ci déconstruit notamment la vision du genre comme état de nature et le définit comme une performance qui nécessite une action<sup>6</sup>. Elle expose le concept de «*doing*», l'action, comme l'origine d'une production de sujets sociaux, c'est-à-dire d'individus définis par des caractères créés par la société.

6. Rafele Borghi, De l'espace genré à l'espace "queerisé". Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie, *Espaces et sociétés*, Université Rennes II, 2012 (Citation de Judith Butler, *Gender Trouble*)

## C'est par nos comportements, nos déplacements, nos actions, que le genre peut se déterminer.

En d'autres termes, c'est par nos comportements, nos déplacements, nos actions, qui sont associés à des attributs dits féminins ou masculins, que le genre peut se déterminer. Cet acte de performance renvoie directement à la notion de corps, l'un des principes fondamentaux de ce mémoire. En effet, c'est à travers lui, sa perception, que les actions se traduisent.

### • *Entre différenciation anatomique et perception du corps : où se trouve la place de la féminité ?*

Le corps peut se définir comme la partie matérielle ou physique d'un être. Il peut être considéré d'un point de vue scientifique (l'anatomie) ou d'un point de vue esthétique (l'apparence extérieure) par exemple. Sous le prisme du design, il peut se définir comme le lien physique entre notre «esprit» et les espaces et individus qui nous entourent. Nous pouvons considérer trois types d'espaces. Un premier, physique, qui se trouve extérieur au corps, un autre, perçu, construit par le cerveau, et finalement un dernier, vécu physiquement et corporellement.<sup>7</sup> «*Loin que mon corps ne soit pour moi qu'un fragment de l'espace, il n'y aurait pas d'espace pour moi si je n'avais pas de corps*».<sup>8</sup>

7. Bernard Andrieu, Le vécu corporel du cerveau propre, *Revue philosophique de Louvain*, Peeters Publishers, 2010

8. Merleau Ponty, *Phénoménologie de la perception*, 1945

En d'autres termes, c'est par notre corps que nous pouvons vivre, ressentir et être en contact avec l'espace. Ainsi, cela semble être un des rapports les plus fondamentaux à l'espace et au monde qui nous entourent. Notre corps subit les codes et normes imposés par la société, comme ceux liés au genre. Ces normes sont construites autour de quatre principes. Premièrement, la société hiérarchise les genres, les sexes et les sexualités de façon binaire. Deuxièmement, elle assigne des genres en fonction du sexe de naissance. Troisièmement, elle admet l'hétérosexualité comme une norme sociale. Enfin, il est possible de constater que la société se fonde naturellement sur des codes associés au patriarcat. Ainsi, le corps sera généralement différencié de façon binaire. Ici, nous n'évoquons pas la distinction homme-femme, mais bien celle relevant du féminin et du masculin. C'est par cette précision qu'il est possible d'appréhender la subtilité du genre et des inégalités qu'il peut susciter.

## « Le corps de la femme est alourdi, un obstacle, une prison. »

Le féminin est perçu de manière péjorative. Le masculin, quant à lui, est perçu de façon méliorative ou neutre. Selon les époques, certaines idées reçues ou données scientifiques, biologiques et physiologiques affirment une différence et une « faiblesse » du corps féminin par rapport au corps masculin. Cela aurait à certains égards un impact sur notre prise au monde, en fonction de notre genre.

Ces opinions ou théories sont notamment développées dans *Le Deuxième Sexe, Les faits et les mythes*, de Simone de Beauvoir : « *l'homme saisit son corps comme une relation directe et normale au monde, qu'il croit appréhender avec objectivité. Le corps de la femme est alourdi, un obstacle, une prison.* ». Cette vision négative peut également être reliée à la sexualisation du corps. De plus, le genre féminin est perçu comme objet ou comme « *Autre absolu* » et non comme « *Sujet* »<sup>9</sup>. Ici, Simone De Beauvoir met en évidence le fait que la perception du féminin est subordonnée à celle du masculin. Et ces opinions, à certaines époques, auraient aujourd'hui encore des échos sur la relation entre notre corps et le monde extérieur.

Toutefois, l'aspect positif de la masculinité peut aussi être confronté à certaines inégalités. Soumis à une pression sociale, les corps aux attributs masculins se doivent d'être forts et virils. Tout corps dit non-conforme à cette classification des individus sera lui aussi stigmatisé. En somme, la perception de la féminité et des attributs qui lui sont associés, sous-entend une différence dans le rapport à l'espace, vis-à-vis du genre masculin. L'hypothèse que nous pouvons soulever est alors : la vision péjorative du corps féminin influence-t-elle notre pratique de l'espace ?

9. Simone de Beauvoir, *Deuxième Sexe, les faits et les mythes*, 1949

• **Comment la perception du corps féminin et de la féminité a-t-elle modifié la pratique de l'espace ?**

Les opinions passées, parfois véhiculées de nos jours sous d'autres formes, peuvent avoir des répercussions sur la pratique de l'espace chez les individus. Certes, il n'est nullement dit que les genres féminin, non-binaire, ou agendre, n'ont pas le droit d'être dans les espaces publics, par exemple. Néanmoins, des comportements tels que le harcèlement de rue vis-à-vis des individus ne s'accoutumant pas à la norme, ou ayant des attributs féminins, incarnent cette idée. Inconsciemment, toutes les normes de genre véhiculent une idée de légitimité ou non à se déplacer. En effet, le fait de favoriser un genre (homme cis-gendre par exemple) plus qu'un autre, transmet une idée intériorisée que d'autres genres sont moins admis dans certains espaces. Cette dissuasion subtile influence la manière de se comporter, de se positionner ou encore de se mouvoir dans l'espace.

## À l'inverse, elle est entrée en collision 2 à 3 fois par jour avec des piétons

En 2018, Le reportage de Franceinfo, *Le monde de Lisa, Pas tous égaux sur les trottoirs*, interroge notre façon de nous comporter dans la rue, selon notre genre. Lisa Beaujour fait référence à l'expérience menée par Chris Blache, cofondatrice de l'association Genre et Ville.

Cette performance consiste à ne pas dévier de trajectoire lorsqu'elle se déplace dans la ville, en évitant de s'écarter face à une personne sur son passage. Rachel Hewitt, autrice et conférencière anglaise, s'est également mise au défi de réaliser cette expérience durant un mois. À terme, l'écrivaine constate qu'elle est entrée en collision avec une seule piétonne en un mois. À l'inverse, elle est entrée en collision 2 à 3 fois par jour avec des piétons.<sup>10</sup> D'autres études menées en 2009 par Marco Costa, chercheur italien en psychologie, relèvent des constats similaires. Il est possible d'apprendre notamment qu'un groupe de 2 ou 3 hommes prend plus de place qu'un groupe de 2 ou 3 femmes. En moyenne, un groupe d'hommes s'étendra plus dans l'espace public, pour marcher dans la rue, ou s'asseoir sur un banc par exemple. De plus, les groupes féminins seront bien plus souvent séparés lorsqu'ils se promèneront<sup>11</sup>. Ces études soulignent ce que nous pouvons appeler la « domination masculine » de l'espace. Dans des termes moins radicaux, cela signifie que le genre masculin, s'empare plus aisément et de façon plus prédominante de l'espace, dans les mouvements et déplacements, que d'autres genres. L'espace vécu ne serait donc pas le même pour tous les corps. Il peut ainsi apparaître « genré » ou « non genré ».

**10.** Rachel Hewitt, I decided to start walking down the street like a man. Spoiler: it didn't go well, *New Statesman*, Novembre 2018

**11.** Marco Costa, professeur et chercheur en psychologie appliquée, étude réalisée pendant 6 mois sur un échantillon de 1000 groupes, 2009

Un espace genré est, ici, un lieu de forte séparation entre plusieurs groupes sociaux. Il est possible d'observer un déséquilibre dans la pratique de l'espace, où, bien souvent, la présence masculine est plus dominante, non pas forcément par le nombre, mais par la manière de se positionner ou de se tenir. On peut aussi et surtout le définir comme un lieu où des individus subissent des discriminations en raison de leur genre. Un espace non-genré est, quant à lui, un lieu où la pratique de l'espace est équilibrée et où la division des usagers en groupes sociaux n'est ni stigmatisante, ni discriminatoire et donc inclusive. On peut le considérer comme un lieu d'équilibre pour chaque individu, sans distinctions liées à des attributs féminins ou masculins.

## Les inégalités de genre engendrées par la société dans l'espace

### • *Quelle incidence peut avoir la vie privée sur notre pratique des espaces publics ?*

La société impose des codes à la féminité et la masculinité, tels que la dissociation des genres en fonction de leurs attributs, créant ainsi des inégalités. Cela peut également être observé à travers notre façon de vivre les espaces privés ou publics, et en fonction de nos activités. Les espaces privés se définissent comme l'ensemble des lieux d'habitation (maison, appartement et annexes). Sous le prisme du genre, ils peuvent être caractérisés comme des lieux où est effectué un travail domestique non rémunéré et, bien souvent, féminin<sup>12</sup>. Cette dernière définition, peut faire écho à ce qu'on appelle la « charge mentale ». Ce terme, qui désigne une charge cognitive tournée vers la gestion des tâches domestiques, apparaît en 1984 dans *La gestion ordinaire de la vie en deux* de Monique Haicault. Cette notion, au cœur des activités des espaces privés, a une incidence directe sur la façon dont le genre féminin pratique les espaces publics. Ces activités et déplacements en extérieur sont, pour une grande partie, dirigés et induits par ceux intérieurs. En référence à l'étude A'Urba à Bordeaux, *L'usage de la ville par le genre*, en 2012, on comprend que 65 % des courses d'approvisionnement sont réalisées par les femmes. Et 75 % des tâches d'accompagnement des enfants, personnes âgées ou handicapées sont effectués par les femmes. Ces activités dans l'espace public résultent du domaine privé.

<sup>12</sup> Guy Di Méo, géographe français, *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*, *Caiminfo*, in *Annales de géographie*, 2012

13. Chris Blache,  
Dans l'espace  
public les hommes  
occupent, les  
femmes s'occupent  
*Émission Périphérie*,  
FranceInter, Juin  
2017

14. Guy Di Méo,  
géographe français,  
Les femmes et  
la ville. Pour une  
géographie sociale  
du genre, *Cairninfo*,  
in *Annales de  
géographie*, 2012

15. Ibid.

Ainsi, à partir de ces chiffres, il est possible d'apercevoir que les activités dans les espaces publics induites par la vie privée sont en majorité réalisées par le genre féminin. À partir de cela, on considère que les activités selon les genres ne sont pas les mêmes, la pratique non plus: «*l'espace public les hommes l'occupent, les femmes s'y occupent.*»<sup>13</sup>. «*Les espaces publics sont, quant à eux, ceux dont la loi commune autorise l'accès libre et sécurisé à tous, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de catégorie sociale, économique, religieuse ou ethnique.*»<sup>14</sup>. En étudiant ce terme sous le prisme du design et du genre, la définition indiquerait également un lieu partagé entre différents individus qui, pour être libres d'y vivre et de s'y déplacer, devraient respecter tout un chacun. Cet espace doit lui-même donner la chance à tous de se l'approprier sans pour autant créer d'inégalités. Il semblerait ainsi que la vie privée ait des conséquences sur la façon de vivre les lieux publics pour le genre féminin. La façon de se déplacer résulterait en partie d'une «charge mentale», ou encore de ce qu'on pourrait appeler la «domination familiale»<sup>15</sup>.

### • Les activités d'un espace induisent-elles des stéréotypes des genres?

En plus des inégalités de genre, dans la pratique des espaces, il serait pertinent de porter notre intérêt sur les usages et activités d'un lieu. En quoi différencier les activités crée-t-il une réelle inégalité? Dans le documentaire, *Dans la tête d'un Macho*, du média RTS

(Radio Télévision Suisse) en février 2019, une expérience a été menée sur les différences d'éducation selon les genres et en fonction de différentes activités liées aux jeux. Dans une pièce sont placés, d'un côté, des jouets étiquetés féminins et de l'autre ceux masculins. Ils correspondent à des stéréotypes du monde de l'enfance dans la différenciation fille-garçon. Il s'agissait, ici, d'analyser la manière dont les parents jouent avec leurs enfants. Par cette expérience, il est possible d'observer la façon dont ils incitent de manière inconsciente les enfants à jouer avec les jeux correspondant à leur genre associé au sexe de naissance. Les enfants sont encouragés ou découragés de façon subtile à aller vers tels ou tels jouets. Cette différence d'éducation a pour conséquence d'empêcher le développement de certains comportements ou qualités chez l'individu. La fille pourra donc être amenée à être gentille, à prendre soin des autres par des jeux qui relèvent de tâches domestiques par exemple. Tandis que le garçon sera curieux, autonome et aventureux, en jouant à des jeux de défi<sup>16</sup>. À l'adolescence, ces stéréotypes auront tendance à être reproduits. Il y a, en effet, un besoin d'appartenance à un groupe, qui sera souvent fondé sur la différence de genre. Ainsi, le fait de perpétuer l'idée selon laquelle certains genres doivent exercer des activités particulières, accentue les stéréotypes et les codes dans lesquels sont cloisonnés les individus. Mais quel est alors le lien avec l'espace? N'est-ce pas seulement lié à l'éducation? Le design d'espace a-t-il un rôle dans la manière dont nous pouvons percevoir les usages et activités?

16. Ruel Sophie,  
Filles et garçons  
à l'heure de la  
récréation: la cour  
de récréation, lieu  
de construction  
des identifications  
sexuées, *ESO Caen*,  
Thèse en Sciences  
de l'Éducation,  
Université de Caen,  
2005

Dans l'exemple d'un parc urbain situé dans les Hauts-de-Seine à Puteaux et réalisé en 2018<sup>Fig.1</sup>, l'espace reprend les stéréotypes sociétaux. Ce parc, réservé aux enfants de 2 à 8 ans, est séparé en deux par une ruelle piétonne. D'un côté se trouve un carrosse aux couleurs roses, avec couronne et baguette magique. À l'opposé se trouve un château fort gardé par deux chevaliers peints sur le mur. Certes, il n'est stipulé nulle part que telle partie est réservée aux garçons et telle autre aux filles, mais cet espace est toutefois très hétéronormé<sup>17</sup>. La distinction des couleurs et des thèmes rappelle fortement l'univers de l'enfance dicté comme féminin ou masculin dans les jouets. La différenciation la plus marquante de cet espace est par ailleurs cette séparation extrêmement distincte par des grilles et une ruelle. Cette délimitation spatiale oppose alors réellement les deux univers, bien plus que s'ils étaient tous deux mélangés. Cet exemple montre comment la société occidentale, de façon stéréotypée certes, peut distinguer sur certains points le féminin et le masculin, dans l'espace. Ce parc, divisé en deux, peut perpétuer l'idée d'une différence entre les genres, selon des activités, comme le jeu.

**17.**  
L'hétéronormativité est l'attribut d'un espace ou d'une pratique, marqué(e) par une division des rôles de sexe acceptée par l'ordre social.



Fig. 1 Parc de jeux pour enfants, Putteaux, Hauts-de-seine, 2018 © Emilie Brouze

• **Des espaces catégorisés et différenciés par le genre, peu adaptés aux usages dits féminins**

L'espace reproduit et véhicule des stéréotypes de genre créés par la culture occidentale, mais quel impact cela a-t-il sur nos déplacements? Cela engendre-t-il réellement une pratique de l'espace différenciée? En effet, dans l'exemple du parc à Puteaux, on observe que l'espace, s'inspire de stéréotypes de la société pour différencier des activités essentiellement féminines ou masculines dans le monde de l'enfance. Toutefois, cela ne révèle pas pour autant une différence de pratique dans l'espace. Alors, quelles sont les différences de pratique entre les genres, notamment chez l'enfant? Pour identifier cela, il est alors intéressant de se pencher sur l'espace de la cour de récréation. D'après les observations de Sophie Ruel, maître de conférences en Sciences de l'éducation à Toulouse, réalisées au sein de diverses écoles élémentaires de 2004 à 2005, les activités selon les genres sont différenciées et le partage de l'espace est inégal. La cour de récréation serait ainsi genrée. «*Les filles utilisent les marges et les recoins de la cour pour jouer calmement ou se replient sur les bancs pour discuter. S'appropriant un usage limité de l'espace, elles sont situées le plus souvent à la périphérie de la cour*». En opposition à cela, «*les garçons occupent majoritairement l'espace et particulièrement le centre de la cour. Ils étendent leurs jeux à la totalité de l'espace disponible. S'appropriant un usage non circonscrit de l'espace, les garçons investissent et sillonnent en tous sens la cour*»<sup>18</sup>. L'occupation de la cour est inégale entre les genres et les jeux pratiqués participent également à ce déséquilibre.

18. Ruel Sophie, Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées, ESO Caen, Thèse en Sciences de l'Éducation, Université de Caen, 2005

D'autre part, il est possible de constater cette disparité dans les activités de loisirs, chez les adolescents et les adultes. En observant les infrastructures destinées au sport par exemple, on constate que la culture sportive dite masculine s'épanouit dans la ville (city stade, skate park...). Toutes ces activités sont valorisées par les politiques publiques de la jeunesse. En effet, selon Yves Raibaud, 75 % des budgets publics destinés aux loisirs sont pour les activités masculines. Il s'agit du *Gender Budgeting*<sup>19</sup>. Édith Maruéjols, spécialiste de la géographie du genre, analyse par ailleurs trois communes de Gironde, pour mettre en évidence cette différence entre ces activités au sein de la ville. Il s'agit d'une recherche autour de lutte contre les discriminations dans les politiques publiques, les espaces et les équipements publics destinés aux loisirs des jeunes, sous le prisme du genre<sup>20</sup>. Par cette étude, on apprend notamment, pour ce qui concerne les pratiques sportives, que seulement 30% de filles font partie des effectifs. On y apprend aussi que «*les pratiques dites «féminines» (gymnastique, équitation) accueillent des garçons, alors que les pratiques dites «masculines» (football, boxe, rugby) ne sont pas fréquentées par les filles*». Pour ce qui est des politiques publiques et de l'organisation, Edith Maruéjols constate un lien de corrélation entre la division sexuée du travail et le décrochage des filles. En effet, elle met en évidence le fait que les actions partant des centres sociaux (gérés principalement par des femmes) génèrent de l'activité féminine alors que les actions municipales du secteur de l'adolescence (gérées majoritairement par des hommes) génèrent de l'activité masculine.

19. Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre, *La ville faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain une mixité en trompe l'œil*, 2015

20. Édith Maruéjols, *La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde*, Caim Info, in *Agora débats/jeunesses*, 2011

Ainsi, les instances publiques, majoritaires, valorisent les activités masculines. Cette différence entraîne, une fois encore, des inégalités dans la pratique de l'espace. Les activités dites « féminines » ou « masculines » n'ont pas les mêmes valeurs<sup>21</sup>.

21. Ibid.

## Faut-il, en tant que designer d'espace, supprimer toutes les activités genrées pour éviter les inégalités ?

Faut-il créer des espaces où les activités telles que le football et la gymnastique, qualifiés comme activités genrées, par exemple, seraient supprimés? Supprimer les activités vues comme discriminatoires ne nuirait-il pas à l'individualité de chacun? Faut-il penser des espaces différenciés en fonction des usages des genres, et donc créer une réelle séparation physique? Ou bien faut-il concevoir un espace regroupant toutes sortes d'activités au risque de créer des groupes sociaux discriminés en fonction des genres? Quels sont les champs d'action du designer d'espace?

## Enseigner le concept de genre ou rééduquer les individus

### • Comment la différenciation des genres dans l'éducation impacte-t-elle notre pratique de l'espace ?

Nous avons précédemment évoqué la place de l'éducation dans les inégalités de genre, notamment dans le contexte familial et scolaire. Pour continuer sur l'exemple de la discrimination de genre à l'école, et dans l'éducation, on peut s'intéresser désormais, non à la cour de récréation, mais à la classe. La question de l'enfance est très importante, car c'est dès l'âge de 4-5 ans qu'apparaissent de forts stéréotypes comme ceux qui affectent le genre<sup>22</sup>. Ils sont induits directement ou indirectement par l'éducation culturelle et médiatique ou simplement par mimétisme des adultes. En d'autres termes, l'enfant, à travers les livres, les dessins animés ou l'école, par exemple, se construit une vision de la société et des individus qui la constituent. Dans l'émission *Égalité des sexes : une question d'éducation?*, de RTS en février 2018, nous pouvons découvrir que les comportements de la fille sage et du garçon agité sont définis comme « naturels ». Ils deviennent des instruments de gestion des groupes classes, en utilisant l'opposition des genres. De plus, en classe, les filles sont considérées comme « groupe » classe tandis que les garçons sont considérés comme « individuels »<sup>23</sup>. Le temps de parole attribué par les enseignants est de 44 % pour les filles contre 56 % pour les garçons<sup>24</sup>. La différence semble plutôt faible, il semble y avoir une parité au sein de la classe.

22. Florence Auvergne, animatrice pédagogique, *Faut pas croire, "Égalité des sexes : une question d'éducation?"*, RTS (Radio Télévision Suisse), Février 2018

23. Marie Duru-Bellat, *Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales*, 1994,

24. Ibid.

25. Poupinel Laura,  
La mixité dans les  
cours de récréation,  
UPEC (Université  
Paris Est Créteil),  
Ecole Supérieure du  
Professorat et de  
l'Education HAL  
2015

Toutefois, un problème subsiste, il s'agit de l'importance donnée à la parole (temps accordé par les professeurs). Celle des filles serait moins considérée que celle des garçons, cela serait en partie dû à leur discrétion en classe ou en raison des stéréotypes de la fille « bavarde ». Par conséquent, il y aurait moins de crédit accordé à ce qu'elles disent. Cela peut se définir comme une domination de l'espace sonore<sup>25</sup>. Toutefois, il est possible de nuancer ce propos, en soulignant que ces études ont été réalisées en 1980. Quarante ans plus tard, la vision de la fille bavarde est-elle toujours d'actualité? Quelle est la place du design d'espace dans l'éducation de notre société? Comment cela peut-il être rééquilibré? Prenons l'exemple de l'école Michel de Montaigne, à Trappes en 2018<sup>Fig.2</sup>. Il est possible de remarquer dans la cour de cette école, une division des espaces en plusieurs aires de jeux. Une piste de course les traverse pour les relier. Il y a non seulement une multiplicité des activités proposées (toboggan, piste de course, jeux, cabane, étendue d'herbe) mais également une superposition et un mélange des zones de jeu. Nous pouvons remarquer une suppression des activités genrées. Par exemple, il n'y a pas de terrain central réservé à certaines activités telles que le foot. La cour centralisée autour d'activités genrées est remplacée par plusieurs zones de jeux avec de multiples activités.



Fig. 2 Cour de récréation, École maternelle Michel de la Montaigne, Trappes, Yvelines, 2018, © Ville de Trappes

Ainsi, la question de l'éducation est au cœur des problèmes de genre dans notre société et le designer d'espace pourrait bien avoir un rôle à jouer pour y remédier. Il faudrait une éducation égalitaire, fondée sur les mêmes notions pour chaque individu. Il faut également repenser l'aménagement des espaces pour aller dans ce sens et amener progressivement à une pratique équilibrée. En d'autres termes, proposer des activités (jeux) non genrées, ne pas créer des espaces stéréotypés et dissociés, ou encore penser des espaces avec de multiples usages pour les genres. Ici est évoquée l'éducation de genre dans l'école. Mais qu'en est-il à la maison ?

● **En quoi la différence de genres chez les enfants et adolescents crée-t-elle des inégalités dans l'espace public urbain ?**

Nous avons vu, précédemment, le rôle de l'éducation à l'école, dans la construction de comportements genrés. Quel est alors le rôle de la famille dans la construction des comportements stéréotypés ? Quelles sont les différences d'éducation pour les enfants ?

## **L'éducation familiale a-t-elle, elle aussi, une incidence sur notre notre expérience de l'espace ? Et notamment de l'espace public ?**

L'article *Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics*, datant de juillet 2012 et rédigé par Clément Rivière, montre que les pratiques éducatives sont plus rigides pour les filles et plus « *souplement structurées* » pour les garçons. Il y a aussi une différence dans l'autonomie, les filles sont amenées à être dépendantes d'autrui, tandis que les garçons doivent être indépendants. Cette différence est notamment induite par une « *peur sexuée* » (Lieber 2008) tournée vers les filles. En d'autres termes, une peur tournée vers le harcèlement sexuel, par exemple. Cette différence est également induite par l'idée de la vulnérabilité supposée de la féminité. Cette différenciation apparaît notamment à la puberté (avec la transformation physique du corps et la peur des violences...). Nous pouvons observer que l'attention portée au genre féminin semble plus insistante, à la maison. L'apprentissage est différent. Les filles apprennent comment réagir dans la rue, face à un potentiel agresseur par exemple. Des stratégies de prévention face aux dangers de la vie urbaine sont mises en place. Ainsi, même si, d'après les témoignages recueillis, la fille est, de manière générale, jugée plus mature et le garçon plus distrait et tête en l'air, l'autonomie laissée aux filles par rapport aux garçons est plus faible<sup>26</sup>. Cet article met donc en avant une socialisation « *doublement différenciée* ». Il y a tout d'abord une attention particulière portée par les parents (habillement, heure de sortie, lieu...). Il y a par la suite une interaction différenciée avec d'autres individus dans l'espace public (cela est principalement induit par la peur des agressions et du harcèlement).

26. Clément Rivière, *Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics*, Métropolitiques, 2012

Ces comportements ont tendance à se perpétuer. Ils se répercutent ainsi sur la manière de se déplacer dans l'espace public, quand la jeune fille devient adolescente et adulte. D'après les travaux menés par Edith Maruejols, spécialiste de la géographie du genre, dans le cadre de la ville de Bordeaux, et exposés dans l'article *Évolution des modes de vie en ville : l'usage de la ville par les femmes*, par l'agence A'Urba de 2011, nous pouvons constater une forme de disparition des adolescentes, notamment dans les structures sportives de l'espace public. En effet, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, les activités de loisirs dans les villes ne sont pas les mêmes selon notre genre. Ainsi, les adolescentes ne participent que très peu aux loisirs de groupe, dans les skate-parks ou city-parks par exemple. Cela engendre un manque de connaissances et d'apprentissage de l'espace urbain. Ainsi, en plus de cette différence d'éducation comme source d'inégalité, nous observons également un délaissement de l'espace public à l'adolescence chez le genre féminin.

## Quelles sont les répercussions de ces inégalités et du manque de connaissances de l'espace public, une fois l'âge adulte atteint ?

### • En quoi la différence de genres chez les enfants et adolescents crée-t-elle des inégalités dans l'espace public urbain ?

Notre apprentissage des espaces publics et de la ville par les activités de loisirs notamment, sont profondément liés à notre expérience de ces espaces une fois adultes. En effet « *la place des femmes et des jeunes filles dans la ville pendant les temps de loisirs est révélatrice du degré d'émancipation des femmes dans notre société moderne et égalitaire. Qu'y a-t-il de plus « libre » que le choix d'une activité de loisir ?* »<sup>27</sup>. Ainsi, ces lacunes au niveau de la connaissance de l'espace urbain peuvent, à l'âge adulte, se transformer en une peur de l'inconnu ou plutôt du mal connu.

« *Ce « décrochage » de l'espace public est culturellement à l'origine de la difficulté féminine d'appropriation de l'espace collectif. Et non l'inverse !* »<sup>28</sup>. Cette mauvaise connaissance de l'espace urbain peut, par exemple, entraîner un sentiment d'exclusion. Certes, l'exclusion n'est pas concrètement exprimée, mais comme énoncé, elle est de l'ordre du ressenti. Par l'éducation et la reproduction des codes genrés, ces sentiments se transmettent d'une génération à l'autre, ce qui entraîne une répétition des comportements genrés. Néanmoins, les mentalités ne sont pas pour autant hermétiques et fermées. Au contraire, nous pouvons constater une évolution de notre expérience de l'espace public selon notre genre.

27. Édith Maruejols, *La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde*, Caim Info, in *Agora débats/jeunesses*, 2011

28. Cécile Rasselet, Marie-Christine Bernard-Hohm et Yves Raibaud, *Évolution des modes de vie en ville, l'usage de la ville par les femmes*, Agence A'urba, Septembre 2011

Nous sommes évidemment conscients que, de nos jours, pour les différents genres, il n'y a juridiquement aucune interdiction à se déplacer dans les espaces publics ou dans certains lieux, par exemple. En somme, nous pouvons remarquer que l'apprentissage et l'interaction avec l'espace en tant qu'enfant (que ce soit à l'école ou dans l'espace public) se répercutent sur la façon de pratiquer l'espace une fois adulte. Du point de vue du design, il semblerait alors intéressant de travailler au cœur du milieu éducatif, typiquement à l'école et dans les cours de récréation. Ainsi, au vu des études et exemples cités, nous pouvons nous rendre compte que la ville n'est pas non plus neutre, en ce qui concerne le genre. Elle crée et reproduit de nombreuses inégalités et la vision de notre société perpétue des pratiques inégales entre les individus. L'éducation, seule, ne suffira pas à rééquilibrer les rapports entre les genres. Il est donc tout aussi pertinent de repenser les espaces urbains publics, dans le but de rééduquer la société, ou du moins tenter de la faire évoluer. En interrogeant les espaces urbains, une autre question sera alors soulevée, celle de l'avenir de la ville. Actuellement, en parlant de ville du futur les politiques d'aménagement et de gestion évoquent ce que nous appelons la ville durable. Ainsi, par la suite, il sera intéressant de se demander ce que signifie ce terme et si cette vision du futur créée, elle aussi des inégalités de genre dans les espaces.

## Des villes durables ou inclusives ?

29. INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

30. Trouillard Emmanuel, *Approches géographiques contemporaines de l'espace urbain, Le prisme ville et géographie*

## Ville durable, avenir écologique et inégalités de genres

### • *Qu'est-ce qu'un espace urbain ? De quelle manière est-il pensé ?*

L'espace urbain est un sujet complexe. Sa définition évolue en fonction des époques, du développement des villes et de leurs périphéries, de leurs activités (notamment l'emploi) et de la population qui le constitue. La difficulté pour définir ce terme réside dans la question de la limite.

**29.** INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

## Quelle limite donner à l'espace urbain ? Où débute-t-il, où se termine-t-il ?

En 1999, l'espace urbain est défini comme « l'ensemble de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. »<sup>29</sup>. Toutefois, cette définition, qui n'est plus d'actualité, ne met pas suffisamment en jeu cette notion de limite. En 2011, on parle « d'aire urbaine ». Elle « est constituée d'un « pôle urbain » et d'une « couronne périurbaine ». »<sup>30</sup>.

**30.** Trouillard Emmanuel, *Approches géographiques contemporaines de l'espace urbain, Le prisme ville et géographie*

Le pôle urbain doit générer au minimum 5 000 emplois, la couronne périurbaine, quant à elle, doit être composée d'au moins 40 % de la population active qui possède un emploi dans le reste de l'aire urbaine. Aujourd'hui, on parle plutôt « d'aire d'attraction des villes ». Il s'agit, d'après la définition de l'INSEE en 2020, d'un regroupement de communes, « d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes, dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune centre. » Ainsi, nous ne définissons pas l'espace urbain à travers une limite spatiale, mais plutôt à travers une limite économique et démographique. L'espace urbain, relatif à la notion de ville peut également s'analyser du point de vue du design et sous le prisme du genre. On peut, par exemple, se demander par qui et pour qui sont pensées les villes. Autre question : l'espace urbain peut-il être perçu comme inclusif ?

## « Le sexe de la ville est-il masculin ou féminin ? »

**31.** Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les hommes, dans l'espace urbain une mixité en trompe l'œil*, 2015, p.5

Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut dans un premier temps se demander si la ville possède un genre. Si oui, il faut se demander la chose suivante : « Le sexe de la ville est-il masculin ou féminin ? »<sup>31</sup>.

D'après Yves Raibaud, la ville est faite par et pour les hommes. On parle ici de « ville androcentrique » ou « ville androcentrée ». Cela signifie qu'elle est pensée - de manière consciente ou inconsciente - uniquement ou en majeure partie du point de vue masculin. Les nombreux exemples soulignés précédemment pour définir la notion de genre à travers l'espace, s'accordent également à dire que la ville n'est pas neutre. Elle manifeste une certaine supériorité masculine et cela se révèle à travers de nombreuses inégalités. C'est notamment pour ces raisons que le géographe du genre sous-entend l'idée d'une ville masculine, comme nous le verrons par la suite.

### • Quelles sont les inégalités de genres dans les villes ?

Ainsi, qu'est-ce qu'une ville neutre et inclusive ? À quelles inégalités spatiales le design d'espace doit-il faire face ? Pour rappel, l'une des premières discriminations de genre que nous pouvons noter est celle de la perception du corps. Les différences associées aux attributs masculins ou féminins changent nos positionnements et nos déplacements dans l'espace public. Cet exemple souligne une domination masculine au cœur de la ville, qui se traduit par une prise de l'espace plus largement investie et une posture plus éminente. Certains usages ou activités genrées (tels que le jeu chez les enfants ou les loisirs à l'adolescence) peuvent aussi influencer notre manière de nous déplacer. En plus des inégalités énoncées précédemment, d'autres déséquilibres existent. Nous pouvons, par exemple, souligner la question du harcèlement de rue.

32. Amandine Lebugle, démographe et collaboratrice de l'enquête VIRAGE, Les femmes ont-elles le droit de sortir dans la rue?, *Les vrais bails*, FranceTV, 15 mai 2020

D'après une étude du *Rapport du Haut Conseil d'égalité entre les hommes et les femmes*, en 2015, 86 % des Françaises ont subi une forme d'atteinte ou de harcèlement de rue. Et un tiers des femmes aurait peur dans leur quartier la nuit contre un dixième pour les hommes. De plus, selon l'enquête quantitative sur les violences de genre en France, VIRAGE, (Violence et Rapport de Genre), une majorité de femmes subissent des dragues inopportunes à caractère sexuel (sur l'apparence physique). Les personnes qui subissent le plus de harcèlements sont bien souvent celles catégorisées comme femmes, qui se revendiquent très féminines ou très masculines. Il s'agit également de personnes catégorisées comme homme et qui se revendiquent féminins<sup>32</sup>. L'ensemble de ces atteintes participe à ce que nous pouvons appeler le « *sentiment d'insécurité* ». Cela signifie que bien souvent, un individu aux attributs féminins ressentira à un moment ou un autre, un sentiment négatif, qui peut se traduire par de la peur, de l'angoisse, de l'insécurité... etc.

**L'ensemble de ces atteintes participe à ce que nous pouvons appeler le « *sentiment d'insécurité* ».**



Fig. 3 Affiche de publicité Yves Saint Laurent sur les Champs Elysées à Paris le 6 mars 2017 © AFP - Eric Fefeberg



Fig. 4 Affiche de publicité Yves Saint Laurent sur les Champs Élysées à Paris le 6 mars 2017 © Yves Saint Laurent

Cela se révèle notamment la nuit, comme le souligne l'article *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines*<sup>33</sup>. Il s'agit également de ce que nous appelons « l'effet Shadows » (Ferraro 1996), qui peut se traduire par la peur des violences sexuelles dans l'espace public.

Il est possible de déceler un autre problème au sein de la ville : la question de la visibilité des genres « non dominants ». Nous pouvons observer une domination très nette du genre masculin dans l'espace public, par exemple pour les noms de rues ou les statues. Le pourcentage de rues avec un nom de femme s'élève à 2 %, en 2020. Et le nombre de statues de femmes à Paris, entre 1870 et 2004, est de 24 contre 325 pour les hommes. De plus, la majorité des publicités dans les rues véhicule bien souvent l'idée du genre féminin en tant qu'objet et non comme sujet<sup>34</sup>. On peut par exemple faire référence à la publicité à caractère sexiste d'Yves Saint-Laurent parue dans les rues de Paris en mars 2017<sup>Fig.3-4</sup>. Cette publicité véhicule des stéréotypes dit féminins tels que la minceur, les jambes élancées et fines et les talons aiguilles. Elle propose également une posture sexualisée qui véhicule cette idée de la femme objet<sup>35</sup>. Cette affiche à par ailleurs fait l'objet de plusieurs plaintes. L'idée de la femme perçue comme objet, peut notamment faire écho à la notion de « *Sujet* » et de « *l'Autre absolu* » évoqué plus tôt, d'après Simone de Beauvoir.

**33.** Stéphanie Condon, Florence Maillolchon, Marylène Lieber, *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines*, *Caim.info*, in *Revue française de sociologie*, 2005

**34.** Les femmes ont-elles le droit de sortir dans la rue ?, *Les vrais bails*, France TV, Mai 2020

**35.** Emilie Tön, *Une ville sans pub sexiste, c'est possible?*, *L'Express*, Juin 2018

Ainsi, l'ensemble de ces problématiques questionne la notion de légitimité. Le féminin a-t-il réellement toute sa place dans l'espace urbain ? N'y aurait-il pas un subtil découragement à participer à la vie publique dans la ville ? Qu'en est-il de la ville du futur ? Stigmatise-t-elle le genre, elle aussi ?

## **Le féminin, a-t-il réellement toute sa place dans l'espace urbain ? N'y aurait-il pas un subtil découragement à participer à la vie de la ville ?**

### **• Qu'est-ce qu'une ville durable : la ville durable est-elle androcentrée ?**

Avant d'interroger l'inclusivité de la ville du futur, il serait intéressant de définir ce qu'on appelle la «ville durable». Actuellement, l'une des solutions proposées pour notre futur, face aux problématiques environnementales, semble être la ville durable. Cette notion traduit l'idée de respect des principes du développement durable et de l'urbanisme écologique. C'est-à-dire une ville qui, tout en continuant son développement et sa croissance, tente de limiter la pollution, de valoriser le recyclage, de limiter ses déchets. D'un point de vue spatial, elle doit être lisible, aérée et diversifiée. Ces notions sont tirées du *Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable* de la ville de Bordeaux rédigé par l'agence A'Urba en septembre 2008. Cela signifie qu'il faut créer une continuité entre différentes zones, pour favoriser la connexion sociale, tout en gardant des espaces aérés. Par ailleurs, ce guide suggère l'importance de la diversité des paysages censés correspondre à chacun. Et, par lisibilité, nous pouvons comprendre l'idée d'une bonne structuration de l'espace urbain pour amener à une sécurité émotive, ainsi qu'à une relation harmonieuse avec le monde extérieur. Du point de vue du genre, la ville du futur serait égalitaire et inclusive, aménagée pour tous. Elle respecterait, de façon durable, aussi bien les individus que l'espace qui les environne.

36. Gilles Clément,  
*Alternative Ambiante*,  
Éditions Sens &  
Tonka, 2014

Toutefois, la notion de durabilité associée à celle de croissance et de développement peut être sujette à débat. Se fonder sur un système qui continue de se construire sur des ressources et un environnement finis et limités semble quelque peu incohérent. Comme l'énonce Gilles Clément dans son livre *Alternative Ambiante*: «*Les inquiétudes se rejoignent toutes sur un point: comment faire vivre une population croissante sur un territoire constant et fini, la planète?*»<sup>36</sup>. Ainsi, ne faudrait-il pas plutôt penser la ville du futur comme "soutenable" plutôt que "durable"? Le terme "soutenable", contrairement à celui de "durable", met en avant la notion de «finitude» des ressources. Utilisé depuis les années 1990, ce terme est surtout employé dans les domaines de l'économie, de la sociologie et de l'écologie. Il désigne un mode d'organisation raisonnable, ayant pour but d'assurer la pérennité de la société. Ainsi, du point de vue du genre, on pourrait parler de ville soutenable et inclusive associée à l'idée de respect, de responsabilité et de coexistence entre les individus et les espaces qui les entourent. Par la suite, le terme durable sera donc utilisé lorsque nous parlerons de la vision des instances et politiques publiques. Le terme soutenable sera, quant à lui, utilisé lorsque nous proposerons des solutions d'aménagement, pour la ville du futur, qui devra être soutenable, plutôt que durable. La perception de la ville du futur, telle qu'elle est véhiculée par les politiques de gestion est donc sujette à controverse lorsqu'il s'agit de parler de durabilité. De plus, il est possible de se demander si elle peut réellement être perçue, tant d'un point de vue environnemental que social, comme inclusive et non genrée.

## La ville durable : conflit entre un avenir écologique et un espace inclusif

### • Quelles sont les formes de la ville durable ? Sont-elles sources d'inégalités pour les genres ?

Avant de déterminer en quoi la gestion et l'aménagement des espaces urbains peut créer et intensifier des discriminations de genre, il serait intéressant de comprendre quelles alternatives spatiales sont proposées pour concevoir la ville durable. Cela permettra ensuite de déterminer en quoi cela peut créer un clivage. En plus de vouloir penser une ville lisible, aérée et diversifiée, les solutions envisageables face à notre avenir écologique se divisent en deux pôles<sup>37</sup>. D'une part, il y a la ville durable communautaire. Celle-ci prône un retour à la nature, avec une référence constante au passé. Elle privilégie la décroissance et favorise une proximité territoriale et sociale à échelle locale. Elle est solidaire, protectrice et valorise une communion des modes de vie. Son but est de limiter l'extension urbaine. Elle perçoit les sciences et la technologie comme une influence négative. D'autre part, il y a la ville durable sociétaire. Celle-ci est, pour sa part, tournée vers le futur. Elle privilégie une poursuite de la croissance, fondée sur un nouveau modèle et une nouvelle dynamique. Elle veut favoriser une différence d'échelle (locale, internationale, mondiale...). Elle cherche à promouvoir une diversité dans la solidarité, c'est-à-dire à créer une multi-appartenance pour chaque individu.

37. Guy Di Méo, *Les femmes et la ville*. Pour une géographie sociale du genre, *Cairninfo*, in *Annales de géographie* 2012

En parallèle de ces deux visions dualistes, trois propositions sont faites quant à l'aménagement. Premièrement, la ville privatisée : elle se transforme économiquement par le marché, il n'y aurait pas de changement au niveau de la forme urbaine. Deuxièmement, la ville dominée par la nature. Ici les habitants seraient impliqués dans la ville, il y aurait une réconciliation avec l'environnement. Dans ce cas, l'espace urbain se verrait modifié par l'ajout de verdure (réhabilitation d'anciennes lignes urbaines, palissage urbain, partition des quartiers avec des segmentations vertes). Troisièmement, la ville « anneau ». Il s'agirait d'une ville polycentrique, avec une ceinture urbaine à renouveler. Dans le premier cas, il n'y aurait aucune action spatiale, les problèmes liés au genre ne pourraient être résolus, dans la manière de pratiquer l'espace public. Le second cas, qui privilégie les espaces de verdure, peut être en cohérence avec la sécurité émotionnelle ainsi que la relation harmonieuse avec le monde extérieur, énoncée précédemment. Cela pourrait également permettre de multiplier les espaces où le sentiment d'insécurité serait le moins présent. En effet, les espaces verts sont fortement appréciés, il y a donc une valorisation du beau, du calme, du propre et de la verdure, opposé au minéral, à l'oppressant, à l'agité et au sombre<sup>38</sup>. La dernière proposition - celle d'une ville pensée de façon polycentrique - suggère l'idée d'un espace urbain, qui dispose de plusieurs centres d'attractions, de plusieurs cœurs. Cela pourrait par exemple, renforcer le nombre d'espaces « rassurants » et « agréables ».

38. Guy Di Méo, *Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre*, Cairninfo, in *Annales de géographie* 2012

En effet, bien souvent, les espaces considérés comme plus attractifs pour le genre féminin sont ceux centralisés, mais aussi ceux qui ont vécu un renouvellement urbanistique débuté en 1990<sup>39</sup>. Toutefois, cela privilégie les centres-villes et délaisse les périphéries, ce qui pourrait être, plus encore, source d'inégalités entre les genres. Toutes ces hypothèses sont donc à prendre en compte pour l'aménagement d'une ville soutenable et inclusive. Toutefois, elles ne permettent pas d'envisager, pour le moment, d'autres solutions, pour les inégalités de genre. Ainsi, après avoir vu les différentes formes de la ville durable, autant d'un point de vue spatial que théorique, il serait intéressant de réfléchir à la gestion de ces modèles. Il s'agit donc, à présent, de savoir si la ville du futur, établie comme durable, est inclusive ou androcentrée.

39. Ibid.

#### • *Une gestion genrée des villes par un manque de parité chez les décideurs*

Nous avons évoqué le fait que la vision des futurs espaces urbains était sujette à controverse, lorsqu'il s'agissait de parler de durabilité plutôt que de soutenabilité. La question du genre ne semble pas du tout abordée. Dès lors, il semble pertinent de s'intéresser aux méthodes de gestion de la ville durable d'un point de vue social. L'une des premières approches que nous pouvons donc avoir sur la ville du futur est sa manière d'être gérée. Il est possible, par exemple, de noter une faible diversité des genres au sein des décideurs.

40. Yves Raibaud, *La ville durable creuse les inégalités*, CNRS *Le journal*, 2015

Comme l'énonce Yves Raibaud, dans *La ville faite par et pour les hommes*, la parité n'est pas respectée. Les concertations sont donc déséquilibrées, il n'y a qu'une faible présence féminine d'en moyenne 25 %. L'un des exemples de cette disparité est le Grenelle des nouvelles mobilités urbaines à Bordeaux en 2012. Lors de cette concertation, seulement 23 % des intervenants étaient des femmes. 10 % du temps de parole leur a été accordé. 0 % des experts étaient du genre féminin. Lors de ces réunions, pour la gestion de la ville, les paroles sont coupées ou ignorées. Il ne s'agit pas seulement de ce que nous pourrions appeler de l'autocensure. «*Les femmes n'étaient tout simplement pas « prioritaires » aux yeux des présidents de séances*»<sup>40</sup>. Les préoccupations dites féminines - telles que l'accompagnement des enfants (difficulté pour aller dans les écoles à vélo ou à pied avec plusieurs enfants) ou le soin des personnes âgées et handicapées et la sécurité - ne sont pas jugées d'intérêt général.

**Les préoccupations dites féminines ne sont pas jugées d'intérêt général.**

La ville se doit, avant tout, d'être créative, intelligente, hyperconnectée, postcarbone. Les questions de pollution, de protection de l'environnement et de réchauffement climatique apparaissent comme les plus importantes. Pourtant «*améliorer la place des femmes dans la ville, c'est aussi [ améliorer ] la place des enfants et des personnes âgées, et plus généralement de toutes les personnes discriminées qui exigent du soin, de l'affection, de la sollicitude. Dans une société qui s'affiche égalitaire, il se pourrait bien que la ville soit une nouvelle frontière du féminisme.*»<sup>41</sup>. Ainsi, il est possible de remarquer, encore une fois, une discrimination bien présente au sein de la ville et notamment dans la gestion de la ville du futur. On peut d'autant plus souligner ce déséquilibre par l'absence totale des genres qui ne sont pas communément admis et représentés par la société au cœur des instances décidantes. Ainsi, au vu de ces inégalités, nous pouvons nous demander si l'avenir écologique, pensé selon les termes de la ville durable, n'est pas contradictoire avec l'idée d'une ville inclusive. Quel sera alors le rôle du design dans la problématique de gestion des villes ?

Quelles sont les répercussions du mauvais équilibre entre les genres au sein des décideurs, sur notre pratique de l'espace ? Comment le design d'espace peut-il rééquilibrer la manière de gérer les villes selon le genre ?

41. Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les hommes, dans l'espace urbain une mixité en trompe l'œil*, 2015 p.7

• **Quel est le rôle de l'urbanisme et du designer d'espace dans la gestion des villes ?**

Le designer d'espace, en proposant de nouvelles manières d'aménager la ville soutenable, ne pourrait-il pas également agir sur la gestion des villes ? En se focalisant sur le principe des projets participatifs dans le domaine du design, nous pouvons apercevoir l'une des manières de gérer autrement la ville.

## Quels sont les outils et le rôle du designer d'espace ? Peut-il proposer, par le design, une gestion des villes plus inclusive ?

Dans ces ateliers, la place des citoyens est au cœur du projet. D'une part car les usagers sont l'une des cibles à satisfaire. D'autre part, car ils sont eux-mêmes partie prenante du projet. Les habitants peuvent ainsi participer à l'analyse du lieu, ou encore aider à établir le cahier des charges. Ils peuvent également participer à la réalisation du projet.

Il y a deux bénéfices à cette manière de procéder. Premièrement, il est possible d'observer un investissement dans le territoire qui décuple la contribution des citoyens et deuxièmement cela justifie donner la parole à tous. Cela permet ainsi d'amener, au cœur de l'aménagement des villes, une démocratie participative. Cette notion traduit une implication des citoyens dans la vie publique par la voie de consultations, d'associations (participation à des débats publics, participations à des actions citoyennes...)<sup>42</sup>. Ainsi, par ce principe, il est possible de rééquilibrer la prise de parole selon les genres. Mais aussi de toucher un public qui n'est habituellement pas présent aux réunions sur l'aménagement des villes. Nous pouvons également donner la parole à tous et pas seulement aux experts et ainsi atteindre un public plus vaste avec des genres peu ou non représentés et acceptés dans la société.

<sup>42</sup>. Définition proposée par le Dictionnaire Le Robert.

En référence au projet de l'aménagement de la place du Panthéon par le collectif Les MonumentalEs, il est possible de comprendre la manière dont il est possible d'aménager la ville de façon participative. Ce projet est, il est important de le rappeler, une commande de la Mairie de la ville de Paris, dans le cadre de *Réinventons nos places* en 2015. Réalisée de mars 2017 à juillet 2019<sup>Fig.5-6</sup>, ce projet avait pour but de transformer d'anciens parkings en place autour du Panthéon. Le projet se divise en quatre phases. Premièrement l'analyse, deuxièmement le prototypage à échelle 1 sur la place, troisièmement l'observation et la proposition pour améliorer le prototypage et puis le développement final.



Fig. 5 Place du Panthéon, Paris, France, Les Monumentales, 2017-2019, © Philippe Ruault



Fig. 6 Place du Panthéon, Paris, France, Les Monumentales, 2017-2019, © Philippe Ruault

Pour la phase d'analyse comme celle de l'observation et de la concertation, le collectif a mis en place un kiosque sur la place pour recueillir des informations sur les besoins des usagers et sur l'aménagement attendu. En plus de ce kiosque, le collectif a également mis en place des ateliers pour rencontrer les usagers, cela permet ainsi de communiquer et d'échanger avec les citoyens sur le projet. Le collectif a également recueilli des lettres, mails, dessins, interviews, pour avoir la meilleure vue d'ensemble sur le contexte. Par ailleurs, au cours de cet aménagement, le collectif propose de multiples événements, dans le but de rendre hommage au genre féminin dans l'espace public. Par ces actions, le collectif invite les habitants à participer aux projets, à les co-construire et à les faire vivre. Cet exemple expose l'une des manières de travailler sur l'aménagement de la ville avec une municipalité. C'est une autre façon de concevoir la gestion des villes en terme de spatialité. Il est aussi possible de faire référence à l'équipe de recherche les Urbain.es, à Gennevilliers, dans le département des Hauts-de-Seine, en région Île-de-France <sup>Fig.7</sup>. Le groupe les Urbain.es est une association qui a pour but de promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines. Contrairement au projet des MonumentalEs, il ne s'agit pas d'une commande de la municipalité. L'association propose, ici, une action de recherche. Depuis 2013, l'équipe oriente ses recherches autour de la question du genre dans l'espace public avec les habitantes et habitants de la commune. Il a ainsi été décidé de mettre en place un principe de recherche-action participative.

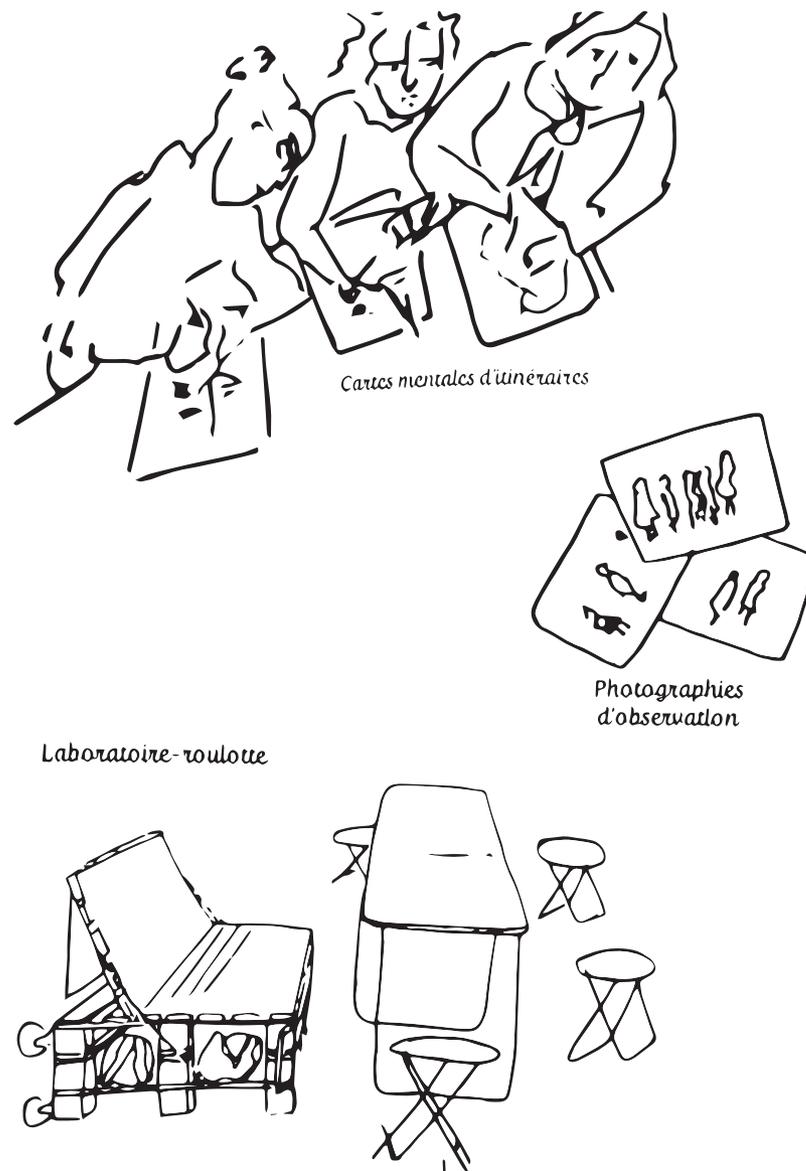


Fig. 7 Croquis, ateliers participatifs, Les Urbain.es, Les Sens de la ville, pour un urbanisme de la vie quotidienne, 2020, © Les Urbain.es

43. Définition proposée par le Dictionnaire Larousse

Dans le livre, *Les Sens de la ville, pour un urbanisme de la vie quotidienne*, les membres du collectif exposent le principe de laboratoire-roulotte. Il s'agit d'un dispositif qui permet de rencontrer les habitants, de faire des réunions, de façon itinérante, pour contrebalancer l'absence de femmes aux réunions publiques, par exemple. L'équipe met également en place une carte participative et numérique afin de comparer et de renseigner les informations données par les habitants. Il est ainsi possible d'observer de quelle autre manière il est possible de travailler en participation avec les habitants de façon inclusive. On évoque le terme inclusif, lorsque l'on parle de quelque chose (groupe, lieux, espaces, agencement...) qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion<sup>43</sup>. Un espace inclusif peut être défini comme un espace pensé et aménagé pour tous, qui n'exclut aucun individu et qui n'est pas source d'inégalités. Ainsi, à travers ces exemples, nous pouvons entrevoir une manière différente de penser l'aménagement des villes et leur gestion. Cette gestion des villes participatives permet notamment d'inclure une grande partie de la population, habitants et usagers des lieux, pour créer des aménagements inclusifs au sein des villes.

## Les inégalités de genre engendrées par la ville durable

### • La ville durable où les nouveaux habits de la domination masculine

Néanmoins, il est possible de se demander s'il n'existe pas d'autres inégalités au sein de la ville durable. Comme vu précédemment, la ville présente de nombreuses inégalités de genre. Parmi elles, nous pouvons citer, la différence de la perception du corps et des attributs masculins et féminins, une différence de posture, de pratique et de positionnement dans l'espace, le sentiment d'insécurité, ou encore l'absence de visibilité de certains genres dans l'espace public. «*La ville durable de demain est-elle en mesure de compenser les inégalités de la ville d'aujourd'hui ?*»<sup>44</sup>. Existe-t-il d'autres discriminations de genre dans les nouvelles façons d'aménager la ville durable ? Si oui, quels sont les types d'aménagements engendrant des inégalités de genre ?

44. Yves Raibaud, *Durable mais inégalitaire : la ville, Cairninfo, in Travail, genre et sociétés*, 2015

**Sur quels aménagements mis en place le designer d'espace pourrait-il avoir une influence ?**

Nous pouvons voir, comme énoncé précédemment, que la ville durable souhaite valoriser les espaces verts. Et parallèlement à cela, les espaces privilégiés par les genres féminins sont les espaces décrits comme beaux, calmes, propres, ouverts, avec de la verdure. Il faut également valoriser les ambiances festives et ludiques. Par opposition, il y a un délaissement du minéral, de l'oppressant, de l'agité et du sombre. En d'autres termes, les espaces dépréciés sont bien souvent ceux resserrés qui ne permettent pas de percevoir des échappées visuelles, telles que certaines rues étroites, par exemple. Ainsi, l'idée d'aménager plus amplement les espaces verts dans la ville peut être une solution à envisager. Ainsi, il est possible d'entrevoir une façon d'intervenir par le design sur la question du genre. La ville durable propose également, dans son aménagement, de nouvelles mobilités urbaines, comme les transports en commun, ou la valorisation des espaces 5tion pour les transports individuels. Avec ces initiatives, la ville tente de réduire la pollution atmosphérique. Elle semble également vouloir réduire sa pollution lumineuse, avec une diminution des éclairages publics par plage horaire, ou encore en proposant un éclairage alterné (seules certaines rues sont éclairées). Toutefois, ces initiatives environnementales peuvent être source d'inégalités, comme nous pourrions le voir par la suite avec le manque de luminosité la nuit. La ville durable propose également de valoriser certaines activités dans l'espace public.

Malheureusement, elle cherche ainsi à répondre à des usages en grande partie masculins. À l'image de la ville actuelle, les politiques d'aménagement de l'espace public continuent de valoriser les skate-parks, terrains de foot, de pétanque, citystades...etc. Ainsi, comme l'énonce Yves Raibaud, dans son article, *Durable mais inégalitaire : la ville*, selon l'expression de François Singly, la ville durable semble revêtir «*les habits neufs de la domination masculine*».

#### • La circulation et la mobilité : harcèlement de rue et difficultés pour s'appropriier l'espace

La discrimination de genre dans la gestion de la ville durable est donc sous-entendue dans sa manière d'être aménagée. Prenons l'exemple des nouvelles mobilités urbaines. En quoi la mise en place de nouvelles méthodes de déplacement peut-elle être source d'une inégalité entre les genres ? Analysons, pour répondre à ces interrogations, la place du vélo dans la ville durable. Le fait de privilégier ce moyen de déplacement, avec un aménagement de pistes cyclables dans la ville, semble être une bonne alternative à la voiture. C'est un excellent moyen de réduire les nuisances sonores ou la pollution atmosphérique. Il permet de faire de l'exercice et de se maintenir en forme. Néanmoins, «*la pratique du vélo est-elle la même pour les femmes et les hommes, en termes d'usage et d'accessibilité ?*»<sup>45</sup> Pour comprendre le problème des nouvelles mobilités urbaines, il est nécessaire de rappeler que 75 % des accompagnements des enfants, personnes âgées ou handicapées sont effectués par les femmes<sup>46</sup>.

45. Yves Raibaud, *Durable mais inégalitaire : la ville, Caiminfo, in Travail, genre et sociétés*, 2015

46. Bernard-Hohm Marie-Christine, Raibaud Yves, Rasselet Cécile, *L'usage de la ville par le genre, Agence A'Urba*, 2011

47. Yves Raibaud, Durable mais inégalitaire : la ville, Cairninfo, in Travail, genre et sociétés, 2015

Ainsi, le fait de réduire les transports individuels motorisés, en privilégiant le vélo par exemple, ajoute une difficulté dans les accompagnements des personnes le nécessitant, réalisés principalement par le genre féminin. Par exemple, « l'arrivée d'un deuxième enfant est un autre frein mis en avant par les femmes interrogées. Elles n'envisagent plus d'utiliser leur vélo, évoquant la multitude de leurs déplacements et des trajets plus complexes que ceux des hommes. »<sup>47</sup>. Il est également possible de souligner le fait que les corps aux attributs féminins subissent plus souvent, en vélo, des réflexions, des sifflements, des moqueries, des comportements sexistes et misogynes<sup>48</sup>. Il faut toutefois rappeler que ces atteintes ne sont pas seulement spécifiques aux vélos, cela ne fait que les mettre en évidence et/ou les accentuer.

48. Ibid.

## Les corps aux attributs féminins subissent plus souvent, en vélo, des comportements sexistes et misogynes

Ainsi, en plus du harcèlement verbal que peuvent habituellement subir certains genres dans la rue, le fait de privilégier le vélo renforce cette problématique. Il est possible d'interroger la spatialité de la ville face aux mobilités sous le point de vue de l'aménagement des routes et trottoirs. Nous pouvons souligner le fait que la rue n'est pas praticable par tous, elle ajoute du moins des difficultés à certains déplacements, comme pour les personnes avec poussette, ou pour celles à mobilité réduite. Il est à déplorer l'état des trottoirs ou encore la place disproportionnée que prennent les voitures.<sup>49</sup> En évoquant le harcèlement dans les transports en commun, nous pouvons apercevoir une autre injustice face aux nouvelles mobilités. D'après le *rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes* en 2015, 100 % des femmes ont déjà subi une forme d'atteinte (harcèlement, sifflement...etc ), dans les transports en commun. De plus, une fois la nuit tombée, le sentiment d'insécurité augmente. Ainsi, « la voiture, plus qu'un outil de mobilité, représente un moyen de protection, pour affronter la nuit. »<sup>50</sup>. Les nouvelles méthodes de déplacement sont donc sources d'inégalités. L'une des conséquences est notamment la difficulté à s'approprier l'espace. On se déplace avec des contraintes et/ou des difficultés. La nuit, il est possible de constater que le sentiment d'insécurité grandit. Avec la diminution de la vision (moins de lumière, transformation des couleurs en noir, gris et blanc...), ce problème peut impacter la mobilité des genres. Et l'éclairage public a lui aussi son rôle à jouer dans ce problème.

49. Romain Le Vern, Les trottoirs des villes sont un enfer, *Journal LCI*, 2018

50. Yves Raibaud, La ville durable creuse les inégalités, *CNRS Journal*, 2015

• **L'éclairage et l'ambiance des villes : une faible pratique de l'espace nocturne induite par un sentiment d'insécurité.**

51. Sophie Mosser, Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs, *Cairn.info*, in *Revue française de sociologie* 2007

Dès son origine, l'éclairage public peut être associé à la question de la sécurité. À l'époque antique ou à l'époque médiévale, la nuit dans la ville se traduit par un arrêt des activités et de la vie sociale dans les rues. Cela peut engendrer un sentiment d'insécurité<sup>51</sup>. Grâce à l'éclairage, la nuit fut investie par de plus en plus d'activités humaines. À partir des années 70-80, il est possible d'observer un tournant dans la façon d'éclairer. On constate l'apparition de l'«urbanisme lumière» mais aussi de débats corrélatifs autour de la «*pollution lumineuse*». Le but de l'urbanisme lumière n'est pas seulement d'éclairer les villes. Il a également pour objectif de rendre la ville nocturne plus fonctionnelle, confortable et attractive. De nos jours, la question du sentiment d'insécurité la nuit, notamment pour le genre féminin, est remise sur table. Et cela s'oppose aux solutions proposées pour garantir l'avenir écologique de la ville. On tente de réduire la pollution lumineuse des villes, majoritairement par souci économique mais aussi environnemental. Cette diminution de l'éclairage impacte d'autant plus la pratique des genres, la nuit étant déjà source d'inégalité. «*Si les femmes fréquentent certains espaces publics seules, la nuit, il apparaît, au regard de ces quelques éléments de réflexion, que ce sont surtout des lieux de passage*». Et «*sortir n'est plus dans ce contexte une possibilité, mais un combat que l'on mène contre soi, un entraînement contre l'ascendant toujours possible de la peur*»<sup>52</sup>.

52. Stéphanie Condon, Marylène Lieber, Florence Maillachon, Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines, *Cairn.info*, in *Revue française de sociologie*, 2005



Fig. 8 Photographie réalisée lors du workshop photographie de 2020, sur le thème de la cage urbaine et du sentiment d'insécurité, en collaboration avec Charles Freger, © Camille Jacob



Fig. 9 Photographie réalisée lors du workshop photographie de 2020, sur le thème de la cage urbaine et du sentiment d'insécurité, en collaboration avec Charles Freger, © Camille Jacob

Selon l'article de Sophie Mosser, *Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs*, datant de 2007, il est possible d'établir, au vu de nombreuses études sur le sujet, deux principes. Premièrement, l'éclairage urbain ne peut pas être un remède à toute situation, face à la criminalité, mais apporter des solutions ponctuelles. Deuxièmement, cela peut offrir des bénéfices sur le sentiment d'insécurité. «*Si l'éclairage peut avoir un rôle à jouer vis-à-vis de la sécurité en ville, ce n'est certainement pas comme panacée universelle ni comme pansement local, mais comme un instrument d'aménagement parmi d'autres.*»<sup>53</sup> En d'autres termes, le designer d'espace doit utiliser l'éclairage en le combinant à d'autres moyens d'aménagement, pour diminuer le sentiment d'insécurité, sans pour autant créer une ville sécuritaire qui imposerait un ordre social. C'est-à-dire une ville avec un contrôle de la sécurité oppressif. Mais selon l'article *Paysage-lumière et environnement urbain nocturne*, de Sandra Mallet en 2011, l'urbanisme-lumière est principalement lié aux mises en lumière patrimoniales. C'est un atout en matière de communication pour les villes. La nuit devient une sorte de paysage idéal à modeler. L'éclairage «*magnifie la nuit*»<sup>54</sup> et s'attache peu aux différents usages des espaces publics nocturnes et aux vécus des individus. De plus, de nos jours, l'éclairage urbain devrait principalement être pensé pour les piétons. Les transports à moteur, qui sont eux équipés de feux, ne nécessitent que très peu de cet éclairage. Il serait donc intéressant en tant que designer d'espace de mettre en œuvre l'idée d'un parcours lumineux dans la ville.

53. Sophie Mosser, *Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs*, Cairn.info, in *Revue française de sociologie* 2007

54. Sandra Mallet, *Paysage-lumière et environnement urbain nocturne*, Cairn.info, in *Espaces et sociétés*, 2011

55. Guy Di Méo, Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre, Cairninfo, in *Annales de géographie* 2012

Cela permettrait de proposer une autre expérience de la nuit aux usagers, sans pour autant engendrer un impact démesuré sur l'environnement. Ainsi, avec l'exemple de l'éclairage urbain, il est possible de constater encore une fois un conflit entre la volonté de créer une ville durable, qui tente de réduire son incidence sur l'environnement et une ville inclusive, qui cherche à aménager des espaces propices à chaque genre et à chaque individu. Le rôle du design serait alors, ici, de réconcilier ces deux aspects pour créer la ville du futur. Toutes ces discriminations constituent dans l'espace ce qu'on appelle «*les murs invisibles*», enfermant les genres dans ce que nous pouvons appeler «*la cage urbain*». Ainsi, comme le souligne Guy Di Méo, spécialiste de la géographie sociale et culturelle : «*je remarquerai pour finir que la volonté politique détient, notamment par le truchement de l'urbanisme et de la gouvernance urbaine, le pouvoir de repousser ces murs, sinon de les abattre.*»<sup>55</sup>. Le designer d'espace a donc toute sa place dans la résolution des problèmes de genre dans la ville, que ce soit tant dans la gestion urbaine, que dans l'aménagement.

Des espaces  
de coexistence  
pour faire évoluer  
la ville durable  
en ville inclusive  
et écoresponsable

## Des espaces sécurisés pour une pratique plus équilibrée de l'espace

- *Comment donner une autre vision de la nuit ?*

En résumé, le/la designer.use d'espace peut agir sur les problèmes liés au genre, par le biais de la gestion globale des villes. Il/Elle peut ainsi proposer des projets de participation aux citoyen.ne.s. Cela peut notamment permettre de rééquilibrer la parole et les besoins de tous les genres dans l'espace public. Bien évidemment, l'un des principaux rôles du design, pour équilibrer la pratique de la ville, sera l'aménagement. Nous avons effectivement évoqué certains aménagements de la ville durable, qui peuvent objectivement être modelés par le design. Certains outils, pour y parvenir, ont été évoqués, comme la lumière. En effet, la lumière joue un rôle spécifique la nuit. Elle permet, tant d'un point de vue de la visibilité que de l'ambiance, de diminuer le sentiment d'insécurité. La question de la nuit est fondamentale dans la relation des genres à l'espace public. Dans l'article, *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines*, Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillochon parlent de « *dimension sociale de la nuit* ». Cette notion est directement liée au sentiment d'insécurité.

# La question de la nuit est fondamentale dans la relation des genres à l'espace public

Cela vérifie l'idée que la perception de la nuit peut engendrer un sentiment négatif. Cela peut faire naître une appréhension ou une crainte de se promener. Comme nous l'avons vu précédemment, la nuit accentue les inégalités de genre habituellement présentes le jour dans la ville. Dès lors, il semble judicieux de se poser les questions suivantes : est-il possible de repenser cette temporalité particulière dans les espaces urbains ? Si oui, comment le/la designer. use d'espace peut-il/elle susciter une autre perception de la nuit ?

Dans l'article de l'Agence A'Urba, *Évolution des modes de vie en ville - L'usage de la ville par les femmes*<sup>56</sup>, la dimension sociale de la nuit est en effet reliée à la question de l'insécurité. Ce rapport analyse les fréquentations de l'espace urbain par les genres, notamment féminin. Il prend pour terrain de recherche la Métropole de Bordeaux et met en lumière des solutions spatiales pour résoudre les problèmes de l'insécurité en ville la nuit. Dans cet article est notamment évoqué le quartier de Paludate. Il s'agit d'un endroit festif apprécié par les jeunes, en particulier les étudiant.e.s. Le genre féminin apprécie tout particulièrement ces rues fréquentées. Les abords sont cependant nettement moins plébiscités (par manque d'attractivité des commerces et de l'aménagement, moins travaillé). De plus, « *Paludate reste attractif pour toutes les autres catégories de population qui fréquentent le quartier la nuit.* » On constate donc, par cet exemple, que les quartiers aux ambiances festives ne provoquent que très peu le sentiment d'insécurité. Pour contrer les aspects négatifs des quartiers périphériques, l'article et les usagers suggèrent d'aménager, d'éclairer, de sécuriser, et de densifier les réseaux de transports collectifs. Il propose également de créer des espaces aux ambiances plus festives, ludiques et/ou familiales dans la périphérie même.

**56.** Cécile Rasselet, Marie-Christine Bernard-Hohm, Yves Raibaud, *Évolution des modes de vie en ville - L'usage de la ville par les femmes*, Agence A'Urba, Septembre 2011

57. Sandra Mallet, *Paysage, lumière et environnement urbain nocturne*, Cairn.info, in *Espaces et sociétés*, 2011

Ces informations peuvent être recoupées avec l'article de Sandra Mallet, maître de conférences en aménagement et urbanisme, dans son article *Paysage-lumière et environnement urbain nocturne* de 2011<sup>57</sup>. Il est possible de constater que la question de l'éclairage joue un rôle important dans ce quartier. Elle évoque, d'une part, les quais de la rive gauche, qui possèdent une politique de mise en lumière très présente. Elle compare, à l'inverse, les quais de Paludate, situés au sud, en marge du centre-ville. En ce qui concerne l'ambiance lumineuse, elle explique qu'il s'agit principalement d'éclairage privé. En effet, ce type d'éclairage permet de remédier à l'absence d'éclairages publics. Ce sont les néons et enseignes lumineuses des restaurants, sandwicheries, bars, discothèques, qui attirent l'œil. Cela contribue ainsi à l'ambiance festive et agréable du quartier. Par ambiance, nous entendons, ici, une atmosphère traduite soit matériellement (par l'aménagement, les couleurs, la matérialité) ou moralement (par un événement, une période). Il est donc intéressant pour le/la designer.use d'espace, de créer une ambiance accueillante et attrayante pour modifier la perception de la nuit. Toutefois, il est possible d'avoir quelques réticences face à la dimension festive. En effet, il ne s'agirait pas non plus de créer une ville seulement divertissante. Qu'en est-il alors des espaces de calme et de repos? Quelles atmosphères pouvons nous donner aux quartiers d'habitations, par exemple? Et qu'en est-il de l'aspect écologique?

## Comment le/la designer.use peut-il/elle susciter une autre perception de la nuit ?

En somme, l'ambiance des villes la nuit est une piste à privilégier du point de vue du design. Cette notion amène également l'idée d'éclairage urbain. Comment cela peut-il permettre à tous les genres représentés en ville de se sentir en sécurité et à leur place dans la ville-même?

### • L'éclairage pour sécuriser les espaces ?

Nous avons évoqué, plus tôt, l'idée d'un parcours urbain lumineux la nuit. Dans le domaine du design d'espace, la question de la lumière est un point essentiel. Que ce soit d'un point de vue fonctionnel, pour améliorer la qualité de la luminosité et le confort oculaire, ou bien, pour une question esthétique, avec la coloration et la température de couleur dans l'optique de traduire une ambiance. La lumière peut aussi être utilisée pour mettre en valeur un objet, un espace, un projet. La lumière est au cœur de l'aménagement spatial. Elle permet de rendre visible, de valoriser, de souligner. Dans notre cas, en plus de toutes ces qualités, la lumière peut aider à créer un sentiment de bien-être et de confort. C'est donc un outil indispensable qu'il faut modeler. Toutefois, dans notre contexte environnemental, il est primordial de prendre en compte la pollution lumineuse (consommation énergétique et nuisance environnementale). Quelles sont alors les possibilités qui s'offrent au design pour allier bien-être environnemental et social ? Quel type d'éclairage urbain conviendrait-il le mieux ? Sandra Mallet, dans son article *Paysage-lumière et environnement urbain nocturne* en 2011<sup>58</sup>, souligne l'importance de la direction que l'on donne à l'éclairage *Fig.10*. Il doit être tourné vers les sols et non vers les murs ou le ciel, afin de diminuer la pollution lumineuse. Elle souligne également le fait qu'aujourd'hui, les éclairagistes contrôlent relativement bien la direction de la lumière directe, mais beaucoup moins sa réflexion sur les surfaces.

58. Sandra Mallet, *Paysage, lumière et environnement urbain nocturne*, Cairn. info, in *Espaces et sociétés*, 2011

En effet, en projetant la lumière directement sur les surfaces (sur les façades, par exemple), il devient difficile de prévoir et de maîtriser correctement la direction que l'on souhaite lui donner. Ainsi, vis-à-vis de la pollution, la direction de la lumière peut être calculée, sa réflexion, beaucoup moins.

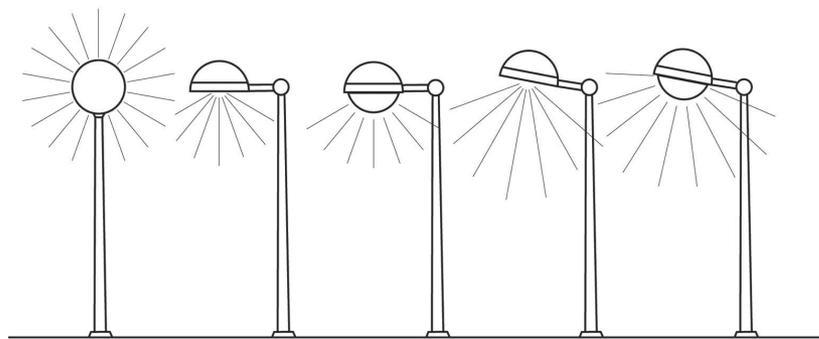


Fig. 10 Lampadaires, 2011, ANPCEN, © Alain Le Gue

Dans cet article, Sandra Mallet évoque comme énoncé précédemment, la politique d'éclairage urbain de la ville de Bordeaux, orientée principalement vers les quais de la rive gauche. Cet éclairage a pour but de mettre en valeur un panorama nocturne. Cet aménagement se constitue de quatre étages de lumière. Tout d'abord, il y a l'éclairage des berges, puis le boulevard avec l'éclairage du tramway. Vient ensuite celui des façades des bâtiments. Et pour finir, celui de la place de la Bourse, comme point central.

Cette mise en lumière réalisée par Alain Guilhot, permet de donner une autre dimension à la nuit. D'une part, l'utilisation de la lumière permet une lecture du paysage en différents plans. D'autre part, cela permet de créer une promenade urbaine lumineuse le long des rives des rues, des voies de circulation. Ainsi, cette mise en lumière de la ville nous donne une vision d'un paysage global, à la façon d'un tableau, que l'on peut découvrir et expérimenter en y circulant, notamment à pied. Néanmoins, l'une des oppositions qu'il pourrait y avoir vis-à-vis de ces parcours nocturnes, en plus de l'impact environnemental, serait celle de la sécurité. En effet, on peut se demander si créer des éclairages spécialement conçus pour des promenades urbaines et nocturnes, ne pourrait pas constituer un obstacle à la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes. Se focaliser sur l'expérience de la nuit, par des parcours lumineux, en rupture avec les éclairages classiques, serait-il dangereux pour la sécurité des usagers? Selon Sandra Mallet, la suppression de lumière sur les voies de circulation permettrait de faire diminuer le nombre d'accidents. Les automobilistes seraient plus prudents. Elle expose que dans ce cas, il n'y a pas de sentiment de sécurité procuré par la lumière et qui inciterait à rouler plus vite. Ainsi, le fait de supprimer les éclairages n'impacte pas la sécurité dans les zones de circulation. En somme, l'éclairage constitue un outil fondamental, et participe à la bonne ambiance d'un espace, et particulièrement la nuit pour la ville. En plus de la direction de la lumière, la question de la couleur semble intéressante à discuter plus en profondeur.

Quelle couleur serait la plus propice à la bonne ambiance des villes? Quelles couleurs produisent le moins de pollution lumineuse? Quelle cohérence peut-il avoir entre la typologie du lieu et la lumière? Lumière n'étant que très peu utilisée en journée, quelles solutions le/la designer.use d'espace peut-il proposer?

• **Quel est l'impact de la couleur sur le sentiment d'insécurité?**

«Au début, en 1992, nos collègues plaisantaient: «Et pourquoi ne pas peindre les trottoirs en rose?» Avec le temps, ils ont demandé: «Comment faire pour que ça marche?»<sup>59</sup>.

**59.** Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les genres*, (citation de Ursula Bauer, directrice du département Mainstreaming de la ville de Vienne), 2015

## Quel est l'impact de la couleur? Influence-t-elle notre relation à l'espace?

Précédemment, il a été évoqué que la lumière colorée des néons des commerçants participait à créer une ambiance agréable la nuit. Il est également possible d'associer cette atmosphère à celle créée par certains événements tels que les fêtes des lumières ou de Noël. Cela change particulièrement notre perception de la nuit. Toutefois, ces ambiances, associées à des émotions et un contexte principalement positifs, comme des événements ponctuels, sont temporaires. Dès lors, qu'en est-il des aménagements définitifs et permanents dans l'espace public ? Il est possible d'analyser cela avec la place Maréchal Foch à Troyes. L'espace a été pensé par Michel Corajoud, paysagiste français, dans le but de réduire la forte minéralité du lieu. Une ligne d'arbres et un bassin d'eau constituent donc une séparation entre la route et la place. De nuit, ce lieu est accompagné d'une mise en lumière colorée. L'espace public dispose de colonnes avec de multiples points d'éclairages en bichromie (bleu, vert), qui se mêlent au feuillage et à la verdure des arbres<sup>60</sup>. Cet éclairage bleuté semble provoquer un sentiment d'apaisement et de calme sur la place. La ville propose, par ailleurs, un « *parcours lumière* » d'environ quatre kilomètres *Fig.11-12*.

60. Informations provenant du site internet des concepteurs lumière, Acte Lumière et Jean Yves Soetinck, 2020

L'idée de promenade lumineuse, dans la ville, peut aider à changer la dimension sociale de la nuit et se réapproprié l'espace. Cela pose également la question des rythmes. Plus qu'un lieu de passage pour les genres féminins, la ville peut devenir un espace de repos et de promenade.

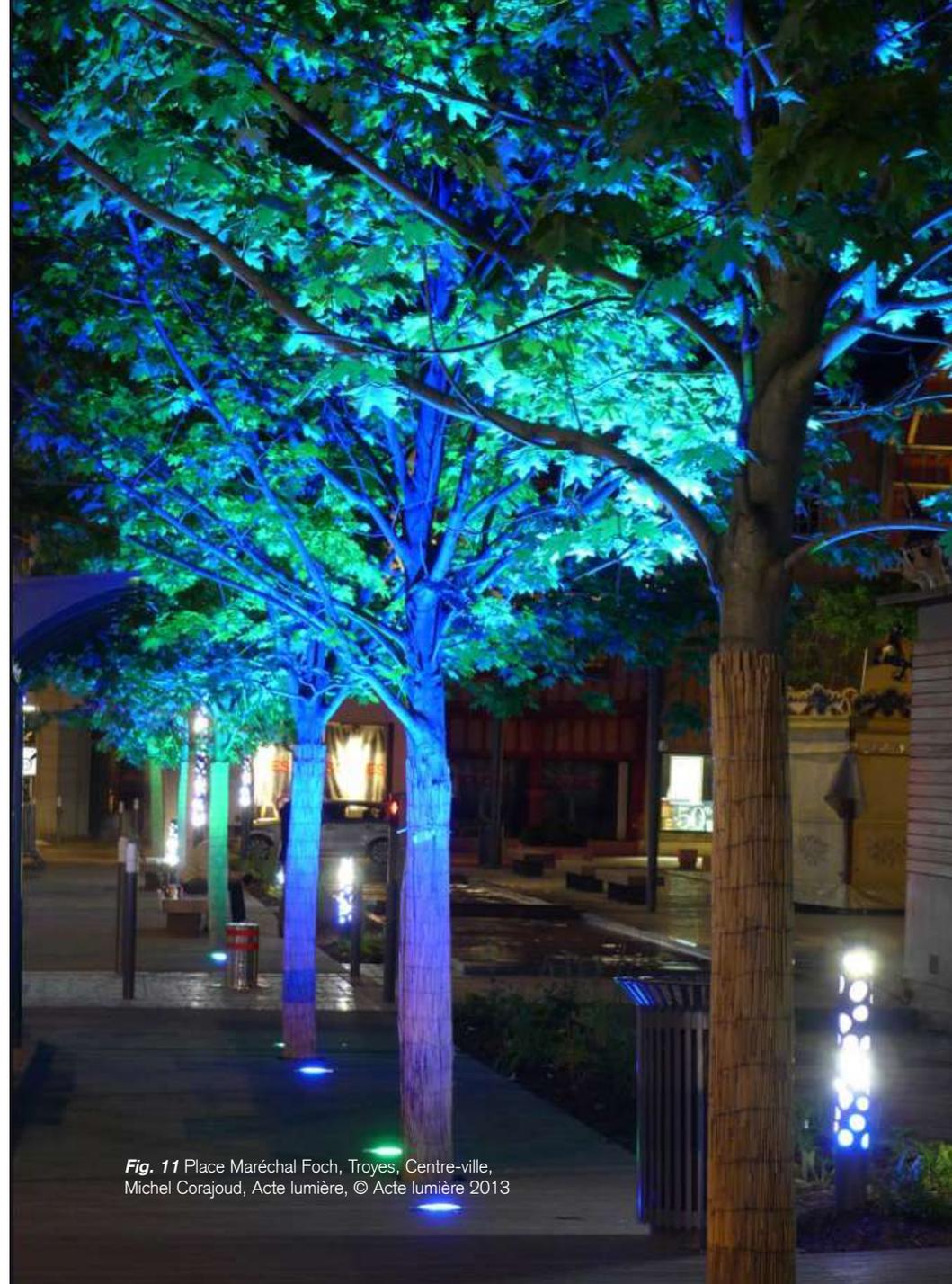


Fig. 11 Place Maréchal Foch, Troyes, Centre-ville, Michel Corajoud, Acte lumière, © Acte lumière 2013



Fig. 12 Place Maréchal Foch, Troyes, Centre-ville,  
Michel Corajoud, Acte lumière, © Acte lumière 2013

Ainsi, la notion de lumière colorée semble pertinente pour changer l'ambiance d'un espace urbain, ou encore pour participer à la création de parcours urbain. Mais qu'en est-il de la journée? Sans lumières colorées le jour, quelles sont les alternatives dont peut disposer le/la designer.use d'espace? *«Les couleurs ne sont pas anodines, bien au contraire. Elles véhiculent des codes, des tabous, des préjugés auxquels nous obéissons sans le savoir. Elles possèdent des sens variés qui influencent profondément notre environnement, nos comportements, notre langage et notre imaginaire.»*<sup>61</sup> Le fait d'amener de la couleur a, bien évidemment, une incidence sur la manière dont on perçoit la ville. La question est plutôt de savoir comment la couleur peut avoir un effet positif sur la pratique des genres. Si nous faisons référence aux travaux de Michel Pastoreau, chaque couleur a une histoire. Dans l'ouvrage *Le petit livre des couleurs*, Dominique Simonnet interviewe Michel Pastoreau, à propos de la signification de chaque couleur. Il serait donc possible de questionner cette symbolique pour proposer une autre lisibilité de l'espace urbain. Sous le prisme du genre, on pourrait, par exemple, questionner le symbolisme du rose et du bleu. Dans cet entretien, le spécialiste des couleurs explique notamment que l'opposition entre le rose et le bleu n'est que très récente. Alors, quel effet aurait le rose ou le bleu dans l'espace public? Nous pouvons tout d'abord reprendre l'exemple du parc urbain de Puteaux, réalisé en 2018. Ce parc propose d'un côté un espace «rose» et de l'autre un espace «bleu» gris. Toutefois, le problème n'est pas tant la couleur mais plutôt la manière dont elle est associée aux stéréotypes de genre.

61. Michel Pastoreau, *Le petit guide des couleurs*, 2004, p.7

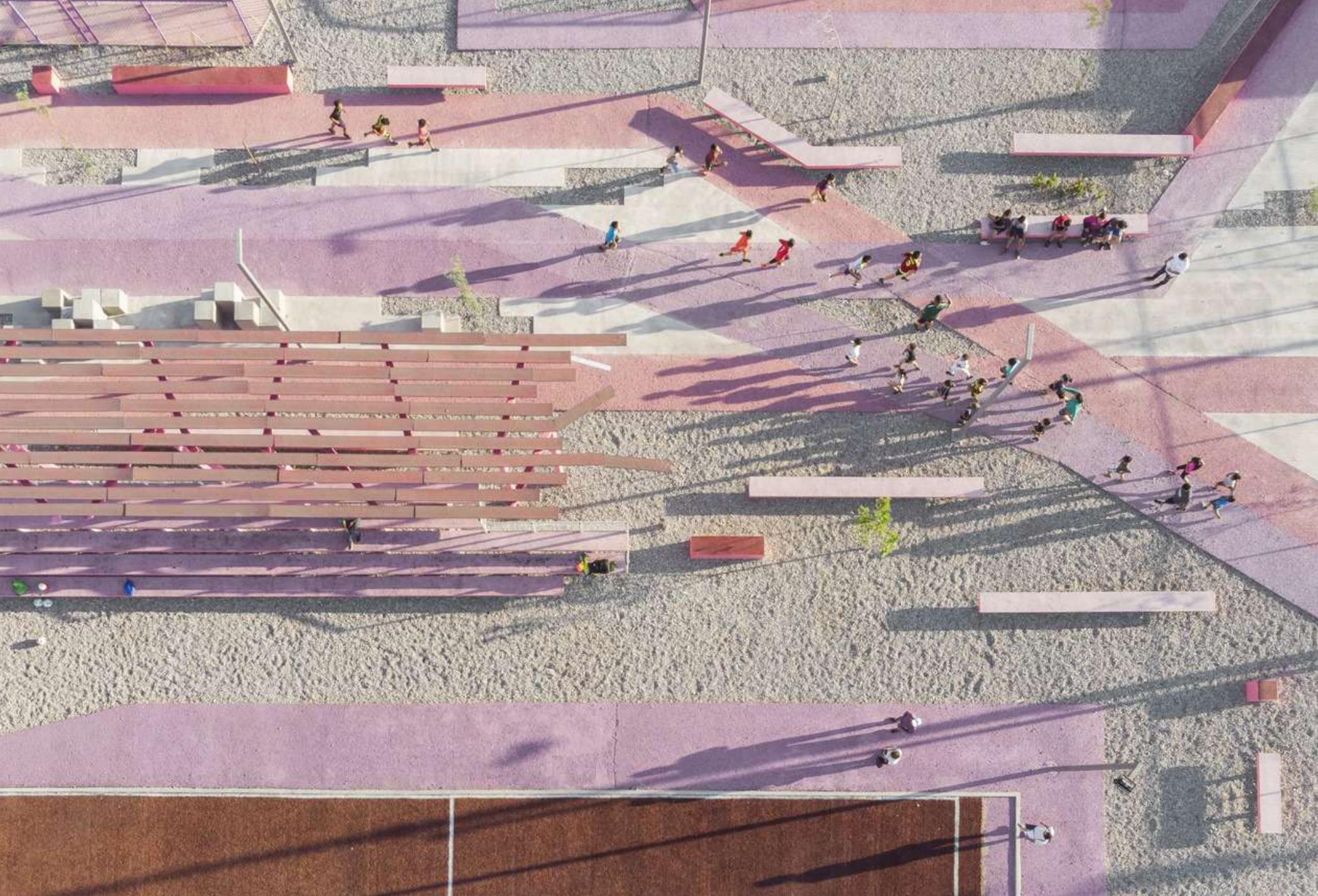
Par ailleurs, selon Michel Pastoureau, la couleur en elle-même n'est pas source d'inégalités. Ce sont les connotations qui lui sont rattachées qui créent des discriminations. En d'autres termes, ce n'est pas le rose ou le bleu qui sont discriminants, ce sont les stéréotypes qui leur sont rattachés qui sont sources d'inégalités. Pouvons-nous placer du rose ou du bleu dans l'espace, sans qu'il soit connoté comme féminin ou masculin ?

## **Pouvons-nous pour autant changer la perception que nous avons des couleurs ?**

Pour analyser cela, prenons l'exemple du Kindergarten Park à Mexicali dans la Vallée de Puebla, au Mexique, réalisé par l'agence DVCH en 2019<sup>Fig. 13-15</sup>. Il s'agit d'un ancien espace désaffecté, transformé en un terrain de jeu, lieu de rencontre et de passage à travers un quartier. C'est à partir des données sur les déplacements quotidiens des piétons que s'organise le plan du nouveau parc. L'autre particularité de cet espace, c'est la couleur rose utilisée pour le revêtement de sol et le mobilier urbain. Cette couleur contraste avec les bâtiments grisâtres qui entourent le parc. Dans cet espace, le rose ne semble pas être catégorisé comme féminin. Toutefois, il faut également garder à l'esprit que cet aménagement réalisé au Mexique n'aura pas les mêmes significations quant aux couleurs qu'en Occident. On peut se demander néanmoins si cette couleur permet d'apaiser et de rassurer. Ou, au contraire, si elle donne de la dynamique et de la vie au sein du quartier ? Une autre couleur que le rose aurait-elle eu le même impact et le même effet ? Le rose permet-il de réduire le sentiment d'insécurité au sein d'un espace ? De quelle façon réagissent ces couleurs criardes et vives la nuit ? À l'image de l'éclairage bleu à Troyes, le rose donne-t-il un sentiment de tranquillité ?







En somme, il est nécessaire pour le/la designer. use d'espace d'expérimenter la couleur, pour comprendre quels effets elle peut avoir sur le genre. Le but de la couleur sera ici, de rassurer, d'amener de la gaieté, par rapport à un espace sombre, bétonné, minéral, qui semble poser problème dans la question des inégalités de genre. Elle peut modifier la perception de l'espace et changer son appréhension. La couleur permettra de changer les sentiments que nous pouvons ressentir vis-à-vis de la ville, mais elle ne résoudra pas fondamentalement les inégalités de genre. De plus, le fait de changer l'ambiance de la ville, par l'éclairage et la couleur, ne permet pas concrètement de changer l'expérience de l'espace selon le corps (déplacement, rythme de marche, pratique...) Quelles actions peut alors engager le design pour résoudre, ou envisager de rééquilibrer, les rapports entre les genres ?

## Réappropriation des espaces publics pour une ville inclusive

### • *Entre visibilité et légitimité, quelle place pour le genre ?*

Nous avons pu voir précédemment que nombre d'inégalités de genre mettent en jeu la notion de légitimité, c'est-à-dire le fait d'avoir le droit ou non de pratiquer l'espace public. Ou plus précisément, le sentiment d'être légitime. Et cette notion est particulièrement liée à celle de la visibilité des genres dans la ville. En effet, dans la question du genre et de l'espace urbain, plusieurs études questionnent la visibilité des femmes à travers les statues, les noms de rues, les noms d'arrêts de bus, de métro, de tram... etc. Il est possible de citer, par exemple, le documentaire *Les femmes ont-elles le droit de sortir dans la rue ?* de France TV. Mais en quoi le fait de rendre visible tout un chacun peut-il aider ? En quoi cela peut-il devenir un outil de signalétique pour le designer d'espace ? Comment le design d'espace peut-il utiliser la signalétique dans l'espace, pour le rendre inclusif ? Comme l'énonce Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, en 2015, dans l'ouvrage d'Yves Raibaud que nous venons de citer : « *Au-delà du symbole, en consacrant une place, un square, une avenue à des femmes remarquables, nous honorons leur mémoire et les inscrivons dans notre patrimoine collectif. L'égalité entre les citoyens ne se décrète pas, mais se construit et se cultive, au quotidien, dans toutes nos actions* ».

Ainsi, comment cela pourrait-il se traduire en termes de spatialité? Prenons pour référence les nouveaux panneaux de signalisation, installés à Genève en janvier 2020 *fig. 16-17*. Cet exemple montre la standardisation des panneaux et leur aspect sexué et genré. La ville souhaite rendre visibles les femmes mais surtout les diversités du genre féminin. Ainsi, 250 panneaux ont été «féminisés» dans la commune. On observe des représentations diversifiées des corps et des genres à travers la signalétique de l'espace public. Cependant, nous sommes en droit de nous demander si la signalétique ne devrait pas également présenter des couples d'hommes, des personnes âgées... etc. Quel est donc le juste équilibre entre les différents groupes sociaux?

## L'espace public doit-il représenter tout un chacun pour devenir inclusif?



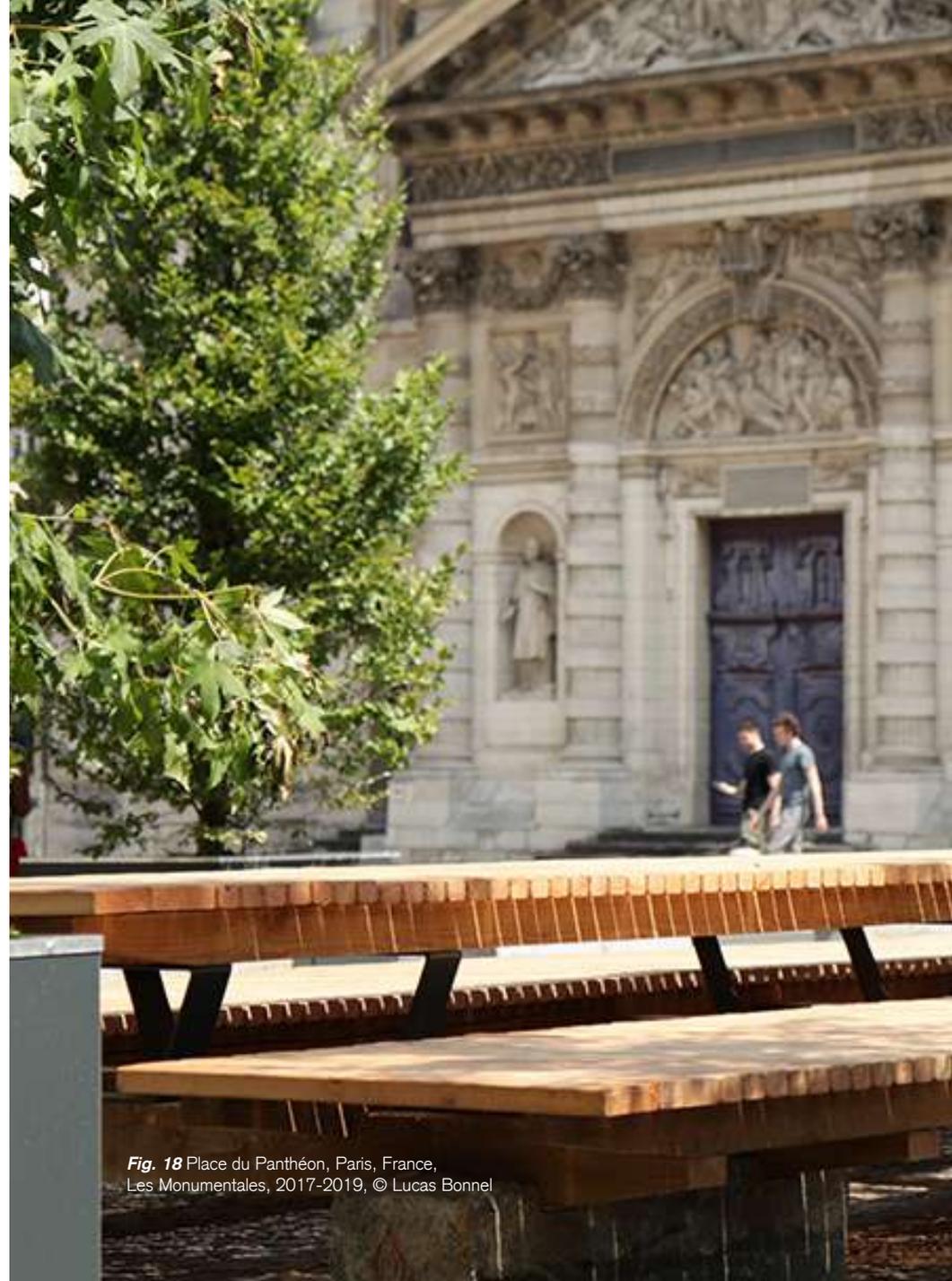
*Fig. 16* Panneaux de signalisation, Genève, Suisse, 2020. © Ville de Genève



Fig. 17 Panneaux de signalisation, Genève, Suisse, 2020, © Ville de Genève

Ainsi, cet exemple pose les questions suivantes : faut-il représenter tout un chacun pour le rendre légitime de pratiquer un espace public ? L'espace public doit-il nécessairement représenter tout un chacun pour devenir inclusif ?

Une autre référence utilise la signalétique dans l'espace pour rééquilibrer la visibilité des différents genres. Il s'agit du projet de la place du Panthéon [fig.18](#), à Paris, que nous avons présenté précédemment. Au cours de cet aménagement ont eu lieu de multiples événements, dans le but de rendre hommage au genre féminin dans l'espace public. La première action, en juillet 2017, a initié la visibilité des femmes, par l'ajout d'un mémorial en l'honneur de Judy Chicago et de son œuvre *The Dinner Party* (de 1974 à 1979) considérée comme l'une des premières œuvres féministes [fig.19-20](#). Le second événement, qui a eu lieu en juillet 2018 suite à l'entrée de Simone Veil au Panthéon, était un atelier participatif. Cette fois-ci, il s'agissait de rendre hommage aux "Invisibles de l'Histoire". Des noms de femmes sont alors inscrits à la peinture sur le sol ou encore sur les assises en granit. Le dernier événement, datant de juillet 2019, a permis de consolider le deuxième projet en inscrivant de manière définitive et pérenne le genre féminin. Sont ainsi nommées des femmes vivant à la rue, des femmes déplacées et en migration et des femmes victimes de violence. Les noms sont cette fois-ci pyrogravés sur le mobilier en bois.



**Fig. 18** Place du Panthéon, Paris, France, Les Monumentales, 2017-2019, © Lucas Bonnel



Fig. 19 Place du Panthéon, Paris, France. Les Monumentales, Mémorial, 2017-2019, © Philippe Ruault

Comme expliqué précédemment, ces ateliers participatifs permettent d'engager une action citoyenne, mais surtout de montrer la présence des genres « non dominants » dans l'espace public, par leurs actions. Ainsi, l'ensemble de ces actions permet de réinvestir visuellement l'espace en incluant des éléments graphiques à l'aménagement. En rendant visible la place du genre féminin, cet exemple permet de légitimer la place de ces usager.ère.s dans l'espace public. Il s'agira par la suite de faire de même pour tous les genres. En effet, ce projet met majoritairement en avant les femmes cis-gendre dans l'espace public, et ne rend pas visibles les autres genres. En effet, le mémorial des femmes placé à l'extérieur, ne concerne que le genre féminin et s'oppose à un monument majoritairement masculin. Cela crée-t-il un réel équilibre ?

● **Entre inclusion et séparation totale, quelle solution pour les problèmes de genre dans la ville durable ?**

Dès lors, comment le /la designer.use d'espace doit-il se positionner vis-à-vis de l'équilibre et de la place du genre dans l'espace ? Faut-il, avant de pouvoir créer un réel équilibre, dénoncer les inégalités avec un message fort ? Faut-il créer des aménagements qui séparent totalement, pour se rendre compte de l'absurdité du clivage des genres en groupes opposés ? Cela permettrait-il par la suite de créer des espaces d'équilibre et de coexistence entre les genres ?



Fig. 20 Place du Panthéon, Paris, France, Les Monumentales, Mémorial, 2017-2019, © Philippe Ruault

Dès lors, il semble intéressant d'interroger les espaces séparant les genres mais aussi de questionner les mouvements féministes et les actions en lien avec l'espace public. Cela permettrait ainsi de comprendre et de discuter les tenants et aboutissants du féminisme, afin que le designer sache s'il doit dénoncer de manière marquante les inégalités ou bien s'il doit au mieux créer un équilibre entre les genres. Il est possible, pour commencer, de faire référence, en ce qui concerne le féminisme et l'espace public, aux manifestations. Que ce soit celles pour le mouvement *#MeToo* ou celles de La marche de la fierté plus communément appelé *Gaypride*, l'objectif est de véhiculer une idée, de la faire entendre et de la partager avec le plus grand nombre. Ces propos sont en faveur ou défaveur d'une cause ou d'opinions politiques, comme, par exemple, les manifestations pour le droit à l'IVG (interruption volontaire de grossesse) ou à la PMA pour tous (procréation médicalement assistée). Il s'agit d'actes collectifs et citoyens sur lesquels le/la designer.use ne pourra pas réellement avoir d'impact. Il/Elle pourra difficilement agir dans ces manifestations qui sont temporaires et qui ne nécessitent, jusqu'ici, d'aucun aménagement particulier. Dans cette même idée d'actions collectives et citoyennes, il est également possible de faire référence aux collages féministes dans les rues. Ces collages, débutés à la fin de l'été 2019<sup>Fig 21-23</sup>, se sont propagés progressivement dans l'ensemble des villes et villages de France tels que Marseille, Lyon, Bordeaux, Paris et bien d'autres.

LA RUE EST AUSSI  
AUX FEMMES

TOI QUI ARRACHE AS TU QUELQUE CHOSE A TE REPROCHER

STOP VIOLENCES SEXUELLES AU TRAVAIL

TU N'ES PAS SEULE.

Fig. 21 © Collectif collages féministes Tours Fig. 22 ©  
Collectif collages féministes Brest Fig. 23 © GrandEscogriffe

62. Emerit Marion, Marty Gaïa, Meyer-Mathieu Aurore, Notre colère sur vos murs, *La poudre*, 24 novembre 2020

En petits groupes, des personnes, majoritairement du genre féminin, se sont mises à coller sur les murs les noms de victimes de féminicides. Les thèmes abordés se sont, par la suite, peu à peu élargis. Ces affichages sauvages concernent, ainsi, la place des femmes dans l'espace public, le harcèlement, les viols, les violences conjugales... etc. Selon Illana Weizman dans l'émission, *Notre colère sur vos murs de La Poudre*<sup>62</sup>, les collages permettent de changer le rapport à l'espace : « *en l'espace de quelques semaines avec les collages [...] il y a eu vraiment quelque chose qui a changé dans mon rapport à l'espace public et à l'extérieur, un renforcement, un empouvoirement* ». Dans l'émission *Émotion, Collages féministes : investir l'espace public pour se sentir puissante.s*<sup>63</sup>, Cyrielle Bedu, interroge également Chris Blache qui énonce le fait qu'« *écrire dans l'espace public, c'est efficace parce que c'est un moment de reconquête de soi dans l'espace, c'est une marque, c'est marquer son territoire à travers des slogans qui sont forts* ». Ainsi, ces actions de réappropriation de l'espace public peuvent être une source d'inspiration pour le/la designer.use, qui aura, dans ce cas, un positionnement militant. Cependant, ces actions étant illégales (affichages sauvages), nous pouvons nous interroger sur la légitimité de cet acte en tant que designer.use. Quelle est alors la limite de son action? Est-ce la légalité? Le/La designer.use d'espace peut-il/elle réellement avoir une incidence marquante dans la légalité? Est-ce assez impactant?

63. Cyrielle Bedu, Collage féministes : investir l'espace public pour se sentir puissante.s, *Émotion, Louie Média*, 7 Décembre 2020

À présent, pour illustrer le concept de séparation des genres dans l'espace, nous pouvons par exemple nous intéresser aux transports en commun ou encore au skate park. Dans le podcast *L'espace urbain est-il machiste?*<sup>64</sup>, est présenté l'exemple de la ville de Mexico et de ses transports en commun. La municipalité a pour objectif de résoudre les problèmes de harcèlement dans les transports, en créant des zones non-mixtes. Ainsi, certains wagons sont spécifiquement dédiés au genre féminin. Par la suite, dans l'article *Femmes dans l'espace public : faut-il passer par la non-mixité?* de 2018, nous apprenons que la ville de Malmö, en Suède, a mis en place des plages horaires, spécialement dédiées au genre féminin.

Alors, certes, par ces exemples, il est possible de comprendre que séparer spatialement les genres semble supprimer les problèmes de harcèlement et équilibrer une certaine pratique de l'espace. Mais ne pouvons-nous pas nous questionner sur la pérennité de ces réponses? Cela résout-il à long terme les inégalités de genre? Ces solutions ne font-elles pas que camoufler les discriminations? « *Elle (la non-mixité) ne serait donc en aucun cas une finalité, mais plutôt un moyen par lequel les femmes peuvent (re)trouver une place et (re)créer ainsi davantage de partage et de mixité dans la ville* »<sup>65</sup>. Faut-il créer des espaces de non-mixité pour mieux retrouver des espaces équilibrés entre les genres? La séparation est-elle une solution?

64. L'espace urbain est-il machiste?, *Planète Terre, France Culture*, Septembre 2014

65. Femmes dans l'espace public : faut-il passer par la non-mixité?, *LDV (Lumière de la Ville)*, 2018

Au vu de ces exemples, on peut se rendre compte que proposer des solutions militantes, provocatrices et une séparation totale des genres peut être une forme de réponse aux inégalités de genre. Mais est-ce la meilleure solution? Ne risque-t-on pas de tomber dans des extrêmes au risque de créer une réelle fracture entre les genres? En effet, ces réponses ne résolvent pas fondamentalement les discriminations de genre. Ainsi, par ces différents points de vue et analyses, il est possible d'observer plusieurs orientations possibles pour le/la designer.use d'espace. D'une part, il est possible de réfléchir à la place du genre dans l'espace, sous la forme d'un design manifeste, c'est-à-dire d'un design qui dénonce et souligne les problèmes de genre. D'autre part, il est possible d'agir avec un design militant, qui pourrait toutefois être plus facilement discrédité, en étant jugé non objectif, mais qui pourrait révéler la subtilité des inégalités de genre dans l'espace. Finalement, il est possible d'intervenir spatialement sur plusieurs éléments tels que l'aménagement, la couleur, la lumière, la matérialité et la signalétique, comme nous avons pu l'énoncer auparavant. Cette fois, le design ne sera pas provocateur, mais proposera un aménagement, qui apportera des réponses possibles et accompagnera le genre dans sa pratique de la ville. Le design pourra, alors, proposer des parcours urbains, des structures, et micro architectures dans les espaces publics pour mieux les appréhender et les pratiquer.

#### ● **Politiques de gestion des villes et associations : deux approches du projet pour le designer**

En plus du fait de proposer un aménagement qui veille à alerter sur la place du genre dans l'espace public, le/la designer.use d'espace devra aussi prendre en compte les politiques d'aménagement des villes. En effet, il ne pourra pas s'implanter ou agir comme il le souhaite, sans s'appuyer sur des contraintes juridiques. Il devra par exemple consulter le plan d'urbanisme local<sup>66</sup>. En plus de cela, le/la designer.use devra consulter les parties prenantes dans la gestion des villes, notamment les municipalités. Bien souvent, cela se fera sous forme d'appels à projets comme pour l'exemple de la place du Panthéon à Paris, «*Réinventons nos places*». Cela peut également être réalisé sous la forme de partenariat, généré par une action de réaménagement des villes, comme pour la ville de Mâcon. Dans le cas de cette commune, il s'agit d'un projet nommé «*Action cœur de ville*», initié par le Ministère de la Cohésion des territoires. Dans cet exemple, la conception et le réaménagement des espaces publics du centre-ville se font en interne, avec un directeur de pôle de développement et prospective. Il peut donc s'agir ici d'une collaboration nécessaire pour le/la designer.use. Cet exemple ne prend toutefois pas en compte l'aspect genre des villes. Outre les questions des instances et administrations publiques, il est possible de chercher comment le/la designer.use peut s'engager, en investissant les pôles associatif et collectif. En quoi l'engagement des milieux associatifs peut-il amener à faire évoluer la vision du genre?

<sup>66</sup> Il s'agit d'un document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune. Il permet principalement d'encadrer les projets urbains, leurs styles, leurs impacts sur l'environnement et sur le développement durable.

Certains milieux associatifs, qui ont pour but de promouvoir l'égalité entre les genres, peuvent collaborer avec le design, notamment du point de vue de l'analyse de site. L'association *Les Marcheuses Grand Garros* réunit un groupe d'une quarantaine de femmes. Leur but est de réaliser plusieurs marches exploratoires, afin d'analyser les points positifs et négatifs pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants d'un quartier. Cette association est située dans la ville d'Auch. Dans ce contexte, le/la designer.use peut travailler en collaboration avec l'association pour établir, sous le prisme du genre, les problématiques spatiales du lieu et les aménagements à réaliser. Le milieu associatif amène à la collaboration et à la création de regroupements communautaires. Cela permet de créer un lien entre les habitant.e.s et le/la designer.use, qui joue, ici, le rôle d'accompagnateur.trice. Il peut, en effet, aider tant du point de vue de l'analyse que de celui de la conception et aider à la transition et/ou réaménagement d'espaces publics plus égalitaires. Du point de vue des politiques de gestion des villes, les projets seront motivés, contrairement à ceux menés en milieu associatif, par une commande de la municipalité notamment. Le milieu associatif semble ainsi plus accessible pour le/la designer.use d'espace, pour agir au plus proche des citoyen.ne.s. Cela pourrait également permettre d'écouter de manière plus égale les différents genres. L'échange sera plus intuitif. Il ne se réalisera pas en réponse à un cahier des charges imposé par une instance publique.

## Des actions féministes comme solution possible pour la ville inclusive

### • *Écouter et analyser les préoccupations des genres «non-dominants» : quel impact sur l'espace et le genre ?*

Il est possible de voir que le milieu associatif semble favorable à l'échange et à l'écoute des préoccupations féminines. Nous avons en effet évoqué rapidement le principe des marches exploratoires, qui permettent d'analyser l'espace urbain sous le prisme du genre. Néanmoins, l'expérience de ces marches ne semble pas encore faire émerger la question du genre de manière non binaire. En d'autres termes, les études semblent se restreindre à un genre féminin en opposition au genre masculin.

Le principe des marches exploratoires prend naissance au Canada, notamment à Toronto, en 1989. En France, cette méthode s'est développée au début des années 2000. Ces marches ont pour but de renforcer l'appropriation par les femmes de l'espace public. Le but est également de favoriser la libre circulation des citoyen.nes dans leur quartier et le partage de l'espace public. Elles ont également pour but d'identifier sur le terrain les causes sociales, environnementales, urbanistiques des inégalités de genre. Au total, ces actions ont pour objectif de changer les stéréotypes et de réduire des atteintes faites à la féminité, de manière générale, dans l'espace urbain<sup>67</sup>.

<sup>67</sup>. Comment les femmes observent l'espace public ? : l'exemple des marches exploratoires de la porte de Vanves, Mars 2015

Selon l'article *Comment les femmes observent l'espace public?: l'exemple des marches exploratoires de la porte de Vanves*, en mars 2015, les marches exploratoires peuvent se dérouler de la manière suivante. Tout d'abord, la préparation se caractérise par la réalisation de cartes qui serviront de base de travail, pour recueillir les informations. Vient ensuite la phase de réalisation: une marche exploratoire est établie en fonction du parcours, et aboutit à un diagnostic illustré ou écrit. Par la suite, apparaît l'étape du débriefing, qui peut se dérouler en deux temps. Le premier retour se fait juste après la marche et le second avec une prise de recul, bien plus tard. Finalement vient l'étape des propositions et réalisations de projets à plus ou moins long terme. Ainsi, la réalisation de supports tels que les cartes, d'une part, permettent de créer un bon outil d'analyse pour le design d'espace. Et d'autre part, cela permet de soulever des propositions et idées afin d'améliorer l'espace public pour tous. «*Les marches exploratoires contribuent à développer un modèle participatif, avec l'idée sous-jacente que lorsque les femmes ne sont pas exclues, l'inclusion profite à tous*»<sup>68</sup>. Les marches exploratoires s'appuient sur des supports qui permettent d'analyser l'espace urbain. Cela peut être sous forme de questionnaire mais aussi sous forme de carte <sup>Fig. 24-25</sup>. Il est ainsi possible de proposer des cartes routières, connues de tous et d'identifier, avec des tampons par exemple, les problèmes de certains endroits.

68. Ibid.

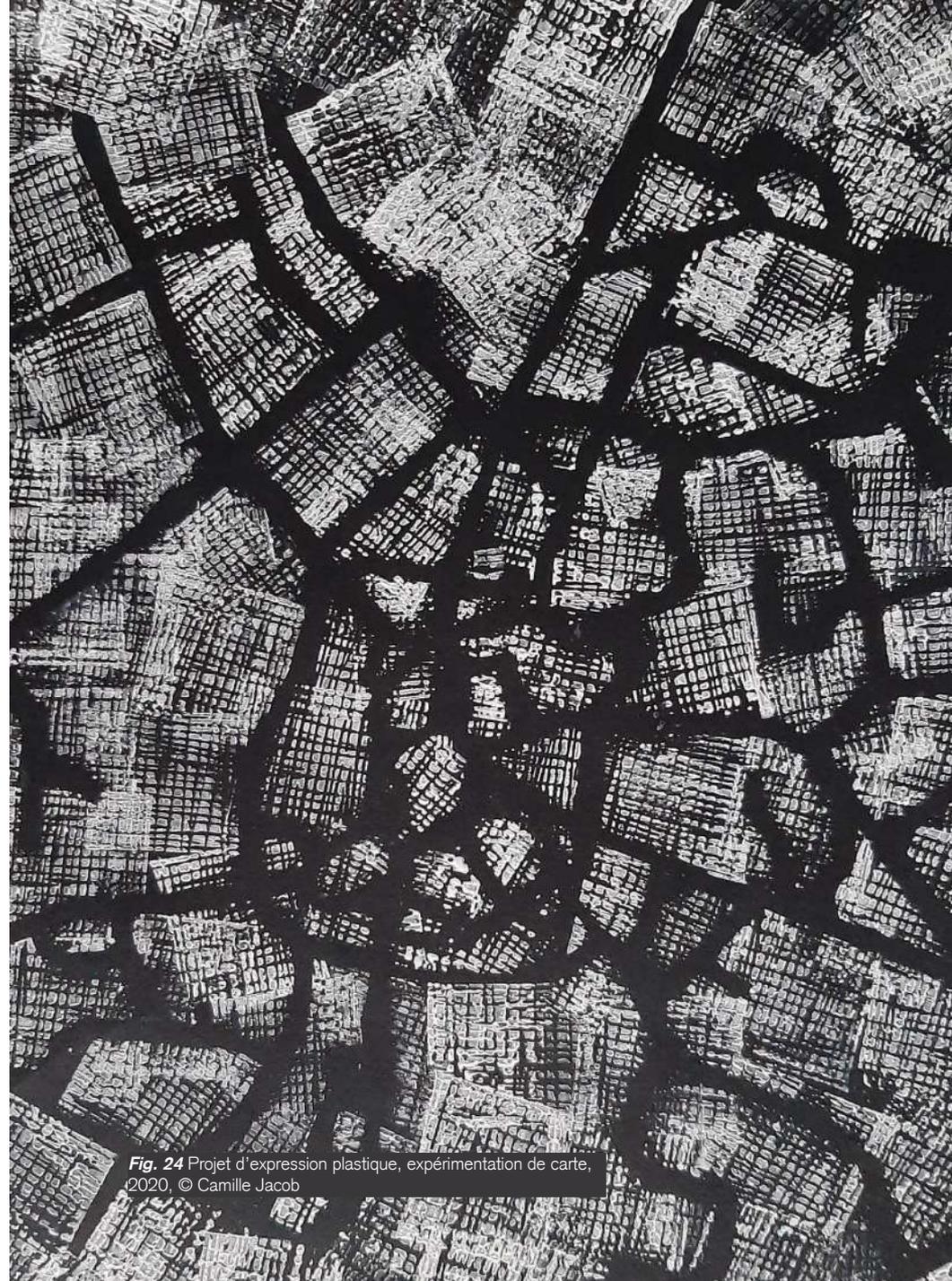


Fig. 24 Projet d'expression plastique, expérimentation de carte, 2020, © Camille Jacob



Fig. 25 Projet d'expression plastique, expérimentation de carte, 2020, © Camille Jacob



Fig. 26 Projet d'expression plastique, expérimentation de carte en volume, 2020? © Camille Jacob

Il est alors important de dissocier les problèmes de l'ordre du ressenti (tel que le sentiment d'insécurité) et ceux absolument pragmatiques (tels que le manque de lumière ou le mauvais aménagement de certains lieux). Il serait aussi intéressant de travailler sur d'autres dispositifs d'interactions, plus didactiques, comme des cartes en volume par exemple [Fig. 26](#). Ainsi, en faisant référence aux principes « d'action-recherche » des Urbain.es à Gennevilliers, à la suite des marches exploratoires et ateliers participatifs, il est possible de comprendre de quelles manières le/la designer.use d'espace peut investir les informations relevées. D'une part, cela a permis de mettre en évidence quatre sortes d'espace à investir. Il s'agit des pieds d'immeubles résidentiels, des parvis d'équipements publics et des abords des écoles et des parcs publics. D'autre part, cela amène à des solutions spatiales pour résoudre les inégalités liées aux genres. Il est alors possible d'ouvrir des espaces pratiqués par le genre féminin aux autres espaces publics (tels que les parcs). Il est également possible de créer des espaces d'intimité et de visibilité (c'est-à-dire proposer des espaces plus intimistes mais toutefois visibles pour contrer le sentiment d'insécurité). Il est possible d'évoquer également, à certains moments de la journée, des fermetures d'espace pour limiter la circulation, dans certains espaces publics, afin de mieux en profiter en tant que piéton.ne. Il est également possible d'investir l'espace urbain par les usages "domestiques" induits par la vie privée (comme les courses avec le marché). De plus, il est possible de créer des aménagements qui invitent à s'arrêter, afin de créer des rythmes différents pour la traversée de l'espace urbain.

69. Corinne Luxembourg, Damien Labruyère, Emmanuelle Faure, *Le sens de la ville, pour un urbanisme de la vie quotidienne*, 2020

Finalement, le/la designer.use d'espace peut créer des liaisons, avec des séparations moins distinctes entre espace privé et public<sup>69</sup>. Cela amène ainsi à penser l'espace sous le prisme du genre. Écouter les préoccupations féminines semble donc être l'une des solutions pour un rééquilibrage des rapports entre les genres. Il serait également intéressant de s'inspirer des mouvements féministes, pour comprendre l'équilibre que le/la designer.use d'espace peut créer dans la ville. Il est primordial de préciser ici, que le terme féminisme, tel qu'il est employé dans ce mémoire, définit des mouvements qui concernent l'ensemble des genres et qui ont pour objectif de rééquilibrer les rapports entre tous les genres, sans en privilégier un en particulier.

#### • **Les écoféministes: une solution aux inégalités de genre dans la ville soutenable et inclusive?**

Il est certes intéressant d'analyser les mouvements féministes, mais c'est d'autant plus intéressant de le faire au regard de l'approche écologique, notamment lorsque nous abordons l'idée d'une ville soutenable et inclusive. Dans les années 70, Françoise d'Eaubonne établit une corrélation entre les valeurs écologiques et le féminisme. Ces deux notions sont reliées par un lien à la fois matériel et conceptuel, dans la domination de la nature et de la femme. C'est ce qu'on appelle l'écoféminisme. En d'autres termes, *«l'écoféminisme est une philosophie, une éthique et un mouvement nés de la conjonction des deux «surgissements du monde moderne» que sont l'écologie et le féminisme.*

*Ce nouveau concept opère la synthèse entre l'idée d'une double exploitation: celle de la nature par l'homme et celle de la femme par l'homme.* »<sup>70</sup>. C'est suite à la publication du *Rapport Meadows* de 1972, et du contexte de prise de conscience écologique, que ce concept se développe en France. Cependant, ce mouvement est relativement absent en France, de nos jours. Selon Jeanne Burgart Goutal, les mouvements féministe et écologique constituent en fait des combats identiques, mais sous des approches différentes. C'est le système économique patriarcal et capitaliste qu'il faut remettre en cause<sup>71</sup>. Il est également évoqué le fait que le féminisme ne peut perdurer de nos jours pour continuer son combat. Il semble avoir besoin de s'appuyer sur une approche écologique pour les futurs besoins de l'humanité. Mais qu'est ce que l'écoféminisme en terme de design d'espace? Comment le/la designer.use d'espace peut-il s'inspirer des valeurs de l'écoféminisme pour créer des espaces inclusifs? Si nous prenons l'exemple du projet de la place du Panthéon, déjà évoqué auparavant, nous observons qu'il met en place, tant d'un point de vue environnemental que social, des principes en faveur de l'écologie. Pouvons-nous ainsi considérer ce projet comme de l'écoféminisme? Tout d'abord, ce projet a été pensé sous le prisme du genre. Il a pour but d'affirmer la place du genre féminin dans l'espace public. Pour cela, il met en place des ateliers participatifs, dans le but de demander à chaque usager la nature de ses besoins sur la place. Par son graphisme (noms de femmes), il affirme leur légitimité.

70. Françoise d'Eaubonne, 1978, *Écologie et Féminisme. Révolution ou mutation ?*, Editions Libres et Solidaires, Présentation du livre par son éditeur. Sources : Le journal *Reporterre*, le quotidien de l'écologie

71. L'écoféminisme, d'où ça vient ?, *Kreatur* n°8, *Arte*, 2019

Finalement, ce projet qui s'améliore en fonction des demandes et qui fait évoluer son mobilier et son aménagement en fonction des besoins de tous les usages, peut être décrit comme inclusif. De plus, l'aménagement prend en compte le problème de végétalisation de l'espace. En d'autres termes, il cherche à réduire la trop grande présence de minéralité. Le projet est également conçu à partir de matériaux de réemploi, comme d'anciens trottoirs en granit (ce qui, toutefois, apporte encore de la minéralité). Du bois est également utilisé pour le mobilier. Ainsi, nous pouvons décrire le projet comme écoresponsable, car d'une part il prend en compte l'aspect humain, social et participatif, et d'autre part, car il tente d'impacter au minimum l'environnement. Par exemple, il n'est pas « invasif » et n'a pas d'incidence irréversible sur l'espace (il est déplaçable et démontable).

Ainsi, par certains aspects, on pourrait probablement le définir comme écoféministe. Ce projet prend, en effet, en considération autant l'aspect féministe que la dimension écologique. Toutefois, il ne les met pas pour autant en regard, ce qui ne nous permet pas concrètement de le définir comme tel. Ainsi, s'inspirer du mouvement écoféministe semble être une bonne approche pour construire notre ville soutenable, responsable et inclusive.

### • *Comment dépasser l'idée d'égalité pour des espaces inclusifs ?*

En somme, nous pouvons voir que le fil conducteur de l'ensemble des solutions est de créer une ville soutenable d'un point de vue environnemental et durable, et inclusive d'un point de vue social. Le combat du design d'espace réside ainsi dans la création d'espaces de coexistence entre chaque genre et plus largement entre tout.e.s les individu.e.s. Il peut aussi intervenir au niveau d'un design manifeste, qui amorce ou engendre une remise en question des concepts de genre, des codes et normes liés aux attributs féminins et masculins. Il s'agit de "détruire" l'idée de la dualité des genres, pour amener à des espaces de diversité et de multiplicité des individu.e.s. Le rôle du design réside dans le fait de donner la place à chaque corps et de permettre à chacun, par des aménagements ou des marches exploratoires, de se réappropriier l'espace. Finalement, le rôle du design réside non pas dans le fait d'établir l'égalité entre les genres mais bien dans le souhait d'amener à un équilibre. En effet, il est indéniable que par les attributs que nous décidons de choisir, par notre corps, par l'image que nous renvoyons, nous sommes différents. Toutefois, cette différence ne doit pas être source de stigmatisation ou encore de discrimination. C'est pour cela que nous parlons ici d'équilibre, et d'espaces de partage et d'échange. Il s'agit, ici, de dépasser le principe d'égalité, pour aller vers des espaces publics de communauté. C'est-à-dire des espaces de partage. Des espaces inclusifs.

**Conclusion**

● ***Le/La designer.use d'espace peut-il/elle rééquilibrer les rapports entre les genres pour faire de la ville de demain un environnement inclusif et durable ?***

À l'image du genre, la réponse à cette question n'est pas non plus binaire. Ce n'est pas oui, ce n'est pas non. Comme pour l'ensemble de ce sujet, tout réside dans la nuance. Il est difficile de pouvoir affirmer, avant même d'avoir initié des propositions spatiales, une réponse irréfutable pour ce sujet profondément lié à la sociologie. Ainsi, certains répondront qu'il n'y a d'autre solution que celle de l'évolution des normes et des mentalités. D'autres, au contraire, seront persuadés qu'il y a une réponse spécifique apportée par le design d'espace. Mais, une fois encore, la réponse à ces problématiques ne peut être manichéenne. Le design, seul, ne pourra pas changer profondément les inégalités de genre. La sociologie non plus. Il faut plutôt voir ici le design d'espace comme un outil, par lequel il est possible de dénoncer les injustices. Il est également possible de le voir comme une compétence qu'il faut utiliser pour accompagner la transition de nos espaces publics vers une ville inclusive et soutenable. Il permettra d'aménager les aires urbaines, pour les faire évoluer en espaces d'échanges et de coexistence entre les genres. Il permettra, également, un confort et un équilibre pour chaque corps, et pour chaque pratique de l'espace urbain. Finalement, la réponse à ce sujet réside dans l'idée de multiplicité et de diversité. En effet, il ne faudra pas chercher à faire évoluer l'espace public en le scindant en une opposition stérile entre féminin et masculin. Créer un espace de partage, de coexistence, c'est aussi aller vers un espace inclusif, pas seulement pour les genres, mais pour tout.e.s individu.e.s, toutes catégories sociales, tout être humain.

**À consommer sans  
modération**

## Livres

### **BEAUVOIR Simone de.**

(1949), *Le deuxième sexe I, Les faits et les mythes*,  
Éditions Gallimard, Collection Folio / Essais  
ISBN : 2-07-032351-X

### **BEAUVOIR Simone de.**

(1949), *Le deuxième sexe II, L'expérience vécue*,  
Éditions Gallimard, Collection Folio / Essais  
ISBN : 2-07-032352-8

### **BOURDIEU Pierre**

(1998) *La domination masculine*,  
Éditions Le Seuil  
ISBN : 978-2-0203-5251-2

### **CLÉMENT Gilles**

(2014), *Alternative Ambiante*,  
Éditions Sens & Tonka,  
ISBN : 978-2-8453-4237-8

### **COUTRAS Jacqueline**

(2003) *Les Peurs urbaines et l'autre sexe*,  
Éditions L'Harmattan  
ISBN : 978-2-7475-5237-0

### **EAUBONNE Françoise d'.**

(1978), *Écologie et Féminisme, Révolution ou mutation ?*,  
Éditions Libres et Solidaires,  
ISBN : 978-2-3726-3036-8

## Livres

**FAURE Emmanuelle, LABRUYERE Damien,  
LUXEMBOURG Corinne**

(2020), *Les Sens de la ville, pour un urbanisme de la vie quotidienne*,  
Éditions Le Temps des Cerises, Collection Penser le Monde,  
ISBN : 978-2-3707-1198-4

**NAVARRE Maud, UBBIALI Georges**

(2018) *Le genre dans l'espace public: Quelle place pour les femmes ?*,  
Editions L'Harmattan  
ISBN : 978-2-3431-6032-0

**PASTOUREAU Michel, SIMONNET Dominique**

(2007), *Le petit guide des couleurs*,  
Éditions Points, Collection Histoire,  
ISBN : 978-2-7578-0310-3

**RAIBAUD Yves**

(2015), *La ville faite par et pour les hommes*,  
Éditions Belin, Collection Laboratoire de l'Égalité  
ISBN : 978-2-7011-9582-7

## Articles

**ARAGAU Claire, DIDIER-FÈVRE Catherine,  
ROUGÉ Lionel**

(2016), *Enfants, adolescents : des pièces maîtresses du puzzle périurbain*, *Persée*, in *La ville des enfants et des adolescents*, n°111, pp. 42-57

**BERNARD-HOHM Marie-Christine, RAIBAUD Yves,  
RASSELET Cécile**

(Septembre 2011), *L'évolution des modes de vie en ville, L'usage de la ville par les femmes*, *A'Urba*

**BERNARD-HOHM Marie-Christine, RAIBAUD Yves,  
RASSELET Cécile**

(Juin 2011), *Communauté urbaine de Bordeaux, L'usage de la ville par le genre*, *A'Urba*

**BERNARD-HOHM Marie-Christine, RAIBAUD Yves,  
RASSELET Cécile**

(Mars 2013), *Pratiques de l'espace public par les femmes dans le quartier du Grand Parc*, *A'Urba*

**DIRENBERGER Lucia, SCHMOLL Camille**

(2014), *Ce que le genre fait à l'espace... et inversement*, *Le cahier de CEDREF, Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féminines*, in *Le tournant spatial dans les études du genre*, n°21  
ISBN : 978-2-7442-0194-3

## Articles

**CAMPAGNAC Élisabeth, DAVID Valérie, GROLLIER Karine, LOUBIERE Antoine, ORFEUIL Jean-Pierre, PAPPALARDO Michèle, SOUAMI Taoufik, TASSIN Bruno, XAVIER-ROUSSEL François**  
(mars-avril 2011), *Penser et faire la ville durable*, Colloque International 20 au 21 janvier 2011, in *Revue Urbanisme*, n° 377

**CORDON Stéphanie, LIEBER Marylène Lieber, MAILLOCHON Florence**  
(2005), *Insécurité dans les espaces publics*, Comprendre les peurs féminines, Cairn.info, in *Revue française de sociologie*, n°46, pp. 265-294

**DI MÉO Guy**  
(2012), *Les femmes et la ville*, Pour une géographie sociale du genre, Cairn.info, in *Annales de géographie*, n° 684, pp.107-127

**HEWITT Rachel**  
(Novembre 2018), *I decided to start walking down the street like a man. Spoiler: it didn't go well*, *New Statesman*  
Disponible sur : <https://www.newstatesman.com/politics/uk/2018/11/i-decided-start-walking-down-street-man-spoiler-it-didn-t-go-well>

## Articles

**JARCY Xavier de.**  
(21 Janvier 2020), *La femme est-elle l'avenir des panneaux de signalisation*, *Télérama*  
Disponible sur : <https://www.telerama.fr/scenes/panneaux-de-signalisation-comment-representer-un-etre-humain-universel,n6594959.php>

**Mairie de Paris, BA(F)FE (Base de données féministe)**  
(2015), *Comment les femmes observent l'espace public? L'exemple des marches exploratoire de la porte de Vanves*  
Disponible sur : <https://bafefr.fr/tag/espace-public/>

**MALLET Sandra**  
(2011), *Paysage, lumière et environnement urbain nocturne*, Cairn.info, in *Espaces et sociétés*, n°146, pp. 35-52

**MARUEJOULS Édith**  
(2011), *La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde*, Cairn Info, in *Agora débats/jeunesses*, n°59, pp. 79-91

**MOSSER Sophie**  
(2007), *Eclairage et sécurité en ville: l'état des savoirs*, Cairn.info, in *Revue française de sociologie*, n°31, pp. 77-100

## Articles

### RAIBAUD Yves

(10 Septembre 2015), *La ville durable creuse les inégalités*, *CNRS Le Journal*

Disponible sur : <https://lejournal.cnrs.fr/billets/la-ville-durable-creuse-les-inegalites>

### RAIBAUD Yves

(2012), *Genre et espaces du temps libre*, *Cairn.info*, in *L'Information géographique*, n°76, pp. 40-56

### RAIBAUD Yves

(2015), *Durable mais inégalitaire, la ville*, *Cairn.info*, in *Travail, genre et sociétés*, n° 33, pp. 29-47

### RIVIÈRE Clément

(18 juin 2012), *Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics*, *Métropolitiques*

Disponible sur : <https://metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos-rapports-aux-espaces-publics.html>

### TROUILLARD Emmanuel

*Approches géographiques contemporaines de l'espace urbain, Le prisme ville et géographie*, ENS Paris

## Mémoires et thèses

### BORGHI Rachele

(Juin 2012), *De l'espace genré à l'espace « queerisé ». Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie*, Mémoire, *ESO Rennes*, in *Espaces et sociétés*, Université Rennes II, n° 33, pp. 109-116

### POUPINEL LAURA

(Octobre 2015), *La mixité dans les cours de récréation*, Mémoire, *UPEC (Université Paris Est Créteil), Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation HAL*

### RUEL Sophie

(2005), *Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées*, Thèse en Sciences de l'Éducation, *ESO Caen*, *Thèse en Sciences de l'Éducation*, Université de Caen

## Films

### SCIAMMA Céline

(Avril 2011), *Tomboy*, Hold Up Films & Productions, en coproduction avec Lilies Films et Arte France Cinéma, 82 min

### HOOPER Tom

(20 janvier 2016), *The Danish Girl*, ELBE, Harrison Productions, MMC Independent, Pretty Pictures, Senator Film Produktion, Working Title Films, Dentsu et Fuji Television, 120 minutes

## Documentaires

**ARTE,**  
**DONAUER Rebecca, LABORY Marie**  
 (2019), *L'écoféminisme, d'où ça vient?*, Kreatur, n°8, [Emission TV], Arte, 31 min 07  
 Disponible sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/088128-004-A/kreatur-n-8/>

**DÉPRAZ Cyril**  
 (Février 2018), *Egalité des sexes : une question d'éducation?*, Faut pas croire, [Emission TV], RTS (Radio Télévision Suisse), 28 min 55  
 Disponible sur : <https://pages.rts.ch/emissions/religion/faut-pas-croire/9253130-faut-pas-croire.html>

**FRANCEINFO,**  
**BEAUJOUR Lisa,**  
 (Décembre 2018), *Pas tous égaux sur les trottoirs*, Le monde de Lisa, [Vidéo en ligne], France info, 3 min 17  
 Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=534458617053355>

**FRANCE TV**  
 (Mai 2020), *Les femmes ont-elles le droit de sortir dans la rue*, Les vrais bails, [Emission TV], France TV, 19 min 28  
 Disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?v=G4dU11A-BLQ&list=PLUDzul7to\\_hC5o\\_kIRW8PHVtfyqqaMKbdJ&ab\\_channel=francetvslash%2Fcauses](https://www.youtube.com/watch?v=G4dU11A-BLQ&list=PLUDzul7to_hC5o_kIRW8PHVtfyqqaMKbdJ&ab_channel=francetvslash%2Fcauses)

**MARRA Luigi,**  
 (Février 2019), *Dans la tête d'un Macho*, Dans la tête de ..., [Emission TV], RTS (Radio Télévision Suisse), 10 min 06  
 Disponible sur : <https://www.rts.ch/play/radio/cqfd/audio/dans-la-tete-dun-macho?id=10179257>

## Podcasts

**BAUDOUIN Philippe,**  
 (Janvier 2016), *La ville est-elle un espace sexué?*, La Grande Table, France Culture, 29 min  
 Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-1-ere-partie/la-ville-est-elle-un-espace-sexue>

**DUBRAC Romain**  
 (Juillet 2017), *Comment peut-on rendre l'espace urbain aux femmes?*, 7 milliards de voisins, Radio France internationale, 49 min 30  
 Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/emission/20170711-comment-peut-on-rendre-espace-urbain-femmes>

**EMERIT Marion, MARTY Gaïa, MEYER-MATHIEU Aurore**  
 (24 novembre 2020) *Notre colère sur vos murs*, La poudre, 69 min

**France Culture,**  
 (Septembre 2014), *L'espace urbain est-il machiste?*, Planète Terre, France Culture, 56 min  
 Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/planete-terre?p=7>

**Louie Média, BEDU Cyrielle,**  
 (7 Décembre 2020) *Collage féministes : investir l'espace public pour se sentir puissante.s*, Émotion 16min44

**ZAMBEAUX Edouard**  
 (Juin 2017), *Dans l'espace public les hommes occupent, les femmes s'occupent*, Périphéries, France Inter, 4 min  
 Disponible sur : <https://www.franceinter.fr/emissions/peripheries/peripheries-09-juin-2017>

*Sites Internet*

<http://www.womenability.org/>  
<https://www.aurba.org/>  
<http://www.genre-et-ville.org/>  
<http://bafé.fr/>

Mémoire de recherche en design de Camille Jacob, imprimé en 15 exemplaires, sous la supervision de Lucille Thiery et Bertrand Courtaud, dans le cadre du DSAA design écoresponsable et éco-conception , spécialité design d'espace au Pôle Supérieur de Design Nouvelle Aquitaine de la Cité Scolaire Raymond Loewy de la Souterraine en 2021.

**Conception graphique et reliure:** Camille Jacob

**Typographie:** Akzidenz Grotesk, Manifold Grotesk

**Papier:** Munken Polar Rough 100g

**Imprimeur:** Agi Graphic, La Souterraine

*Le copyright de chaque image du corpus appartient aux organismes, institutions, auteurs ou photographes respectivement cités. Malgré les recherches entreprises pour identifier les ayants droits des images reproduites, l'étudiante rédactrice prie ces derniers de l'excuser quant à des oublis éventuels et se tient à la disposition de personnes dont involontairement il n'aurait pas cité le nom.*

# DÉGENRER DEVANCEB

Les espaces publics occupent une place centrale dans notre quotidien et ils illustrent, à certains égards, certains traits saillants de notre société. Ils représentent une partie de notre rapport au monde et de nos relations aux autres. Ce sont des espaces de vie, de passage, d'attente, de promenade, de loisirs, de rencontres. Bien qu'ils soient centraux dans nos vies, ils expriment les aspects positifs et négatifs de nos relations avec le monde. Ainsi, sous le prisme du genre, il est possible de discerner de nombreuses distinctions et discriminations entre individu.e.s. Ces inégalités entraînent alors une différenciation dans notre pratique de l'espace. De plus, notre vision actuelle de la ville durable, et donc son aménagement des espaces publics, accentue d'autant plus cette problématique au regard de la question du genre

*Comment donc le design d'espace peut-il rééquilibrer les rapports entre les genres pour faire de la ville de demain un environnement inclusif et soutenable ?*

Ainsi, ce présent mémoire interroge la place et l'influence du design d'espace dans son rapport aux genres et aux espaces publics. Il tente de mettre en lumière les inégalités de genre dans l'espace public, afin d'interroger l'aménagement de la ville durable et inclusive.